

## *Propositions pour la construction d'un système d'indicateurs qualitatifs de suivi et d'évaluation de la politique de population*

### *Introduction*

Les indicateurs sont des outils qui guident l'observation et l'analyse. Ils ont été largement vulgarisés grâce à certaines disciplines quantitatives comme la démographie et l'économie.

L'anthropologie et la sociologie ont davantage recours au terme de révélateur social<sup>1</sup> pour parler des indicateurs. Ces révélateurs se rapportent généralement à l'état de l'objet. Ainsi l'on parle d'indicateurs d'acculturation, d'indicateurs d'anomie qui constituent selon G. Balandier<sup>2</sup> une composante d'une catégorie plus globale que sont les révélateurs de mutation, d'indicateurs d'intégration, d'innovation et de séparation, de changement, etc.

Sur le plan de la forme, ces indicateurs ont une valeur universelle. Ce qui demeure problématique, c'est la procédure de mesure ou d'appréciation les concernant. Si dans le cas du quantitatif, on peut, à l'échelle de la planète, adopter une seule méthode de calcul pour se prononcer sur tel ou tel phénomène (espérance de vie, activité, etc.), on ne peut procéder ainsi s'agissant des indicateurs qualitatifs. Les éléments qui peuvent être interprétés comme indicateurs d'acculturation, de changement ou d'anomie par exemple varient non seulement d'un pays à l'autre mais au sein d'une même société. D'où, l'impossibilité d'établir une liste satisfaisante d'indicateurs et des procédures de mesure et d'appréciation les concernant. Seule la confrontation à une situation concrète permet de déboucher sur des indicateurs efficaces.

Dans le cas du Maroc, outre les problèmes épistémologiques que nous venons de soulever, l'élaboration d'indicateurs qualitatifs se trouve confrontée à une recherche en sciences sociales encore embryonnaire. La production en matière de sociologie et d'anthropologie est très faible. Ce genre de recherche n'est pas privilégié.

Ainsi, au niveau des universités, seules trois facultés de lettres comptent un département de sociologie. Quant à l'anthropologie, elle n'existe en tant que département autonome qu'au sein d'un institut d'archéologie. Les deux disciplines sont donc bannies de la quasi-totalité des organes qui peuvent contribuer à l'accumulation de données et d'analyses qualitatives, ce qui pose l'épineux problème des sources.

---

<sup>1</sup> Sabelli, F., **Recherche anthropologique et développement**, Neuchâtel-Paris, Institut d'ethnologie-MSH, 1993; Balandier, G., **Sens et puissance**, PUF, Paris, 1971.

<sup>2</sup> Ibid., p. 96.

Au niveau de la demande institutionnelle, c'est le point de vue quantitatif qui l'emporte. On prétexte toujours que le décideur "n'a pas de temps", qu'il a besoin d'une image "précise" (i.e. des chiffres) pour prendre une mesure; que les mots étant des mots, ce qui compte, ce sont les nombres. Du coup, les gens du chiffre se trouvent rangés du côté des scientifiques, ceux qui s'appuient sur les mots pour décrire et analyser les faits sociaux, sont déclarés des "littéraires". Bref, par un procédé scolaire (car calqué sur les fameuses grandes filières de l'enseignement secondaire, et aussi parce que basé sur une conception rudimentaire de la science), on refait la classification des sciences et des savoirs.

Cet impérialisme du chiffre s'explique par l'hégémonie d'une façon de faire technocratique et arrogante qui a démontré ses limites - d'où d'ailleurs l'actuel changement de perspective que dénotent certains slogans comme "démarche participative", "développement par le bas", etc. Ceci s'explique également par la prégnance de représentations positivistes de l'objet social (au détriment d'autres types de représentations que peut fournir par exemple le paradigme compréhensif ou interprétatif).

Au cours de ces dernières années, la prise en considération institutionnelle du point de vue qualitatif ne dépasse guère le recours à des techniques - considérées comme étant l'illustration du qualitatif - comme les entretiens individuels et surtout les célèbres focus groups (entretiens de groupes). Le qualitatif ne peut-être réduit à une technique. C'est l'orientation fondamentale d'une recherche qui fait que celle-ci est qualitative ou quantitative et non la procédure utilisée - car "une technique de recherche ne peut constituer une méthode de recherche"<sup>3</sup>. Il s'ensuit que les focus groups, les entretiens individuels ou autres techniques que les bailleurs de fonds et certains acteurs du champ d'enquêtes sociales considèrent comme étant le qualitatif peuvent être utilisés lors d'enquêtes quantitatives et subir un traitement statistique. Le qualitatif se définit autrement (infra). C'est une posture épistémologique et ontologique qui privilégie l'écoute, la compréhension et enseigne la critique et la modestie.

Avant de clore cette présentation, il convient de corriger une autre fausse représentation du qualitatif:

Se référer au paradigme qualitatif ne signifie pas exclure les chiffres du travail d'observation et d'analyse. M. Mauss, le père fondateur de l'anthropologie scientifique française, parlant de "l'utilité supérieure des méthodes quantitatives dans les sciences sociologiques", souligne que: "tout est mesurable et devrait être compté"<sup>4</sup>. Il convient cependant d'éviter les dangers qui émanent de "la simple manipulation des chiffres recueillis, sans aucun travail de raisonnement et de critique"<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Erickson, F., Qualitative methods in research on teaching, in: Wittrock, M. C., Handbook of research on teaching, New York, Macmillan, pp. 119-161, cité Lessard-Hébert, M. et al., **La recherche qualitative. Fondements et pratiques**, Paris-Bruxelles, De Boeck Université, 1997, p. 22.

<sup>4</sup> Mauss, M., **Œuvres, 3: Cohésion sociale et divisions de la sociologie**, Paris, Minuit, 1969, p. 258.

<sup>5</sup> Ibid., p. 226.

## *I. Définitions préliminaires.*

Le concept d'indicateur qualitatif réfère à une modalité d'appréhension du social: le paradigme qualitatif. Celui-ci trouve ses fondements dans des traditions et approches diverses en sciences sociales et en philosophie. En particulier, la compréhension, i.e. l'effort que fait le chercheur pour se mettre à la place de l'acteur et saisir de l'intérieur le sens de son action, propre à la tradition allemande que représentent W. Dilthey et M. Weber; l'interactionnisme symbolique<sup>6</sup>, i.e. l'étude des interactions et des dynamiques qu'elles engendrent (G. H. Mead, G. Simmel, E. Goffman, H. Becker ou d'autres représentants de l'école de Chicago); la phénoménologie, i.e. la recherche du sens que les individus confèrent à leur action (M. Merleau-Ponty, J.-P. Sartre, A. Schutz, P. L. Berger et T. Luckmann); l'individualisme méthodologique, notamment le principe de primauté de l'intention et de la stratégie des acteurs (T. Parsons, W. Pareto); et l'anthropologie (particulièrement, l'ethnographie, l'éthnométhodologie et l'anthropologie interprétative).

A l'inverse des démarches positivistes<sup>7</sup> qui optent pour une approche externe du réel, cette modalité tente de capter ses objets de l'intérieur, i.e. étudier une société ou une culture par exemple à partir des points de vue de celles-ci. Ce qui implique une attention particulière aux modes et catégories de pensée et d'approche du monde en usage chez les populations objet d'investigation qualitative.

Les approches qualitatives (dites aussi interprétatives) récusent les tendances physicalistes de certains courants positivistes des sciences sociales qui projettent les schémas du monde naturel sur le monde social. L'objet des sciences sociales étant l'Homme, celles-ci ne peuvent supporter les mêmes critères de scientificité ou les démarches retenus dans des disciplines ayant pour objet une matière non pensante, comme la biologie ou la physique. Rappelons avec M. Lessard-Hébert et al. que "le positivisme est une position philosophique et épistémologique qui postule la possibilité d'une connaissance "positive" du monde au sens d'une connaissance vraie et tout à fait objective, qu'il s'agisse du monde social ou du monde physique, d'où l'importation des méthodes des sciences de la nature en sciences humaines"<sup>8</sup>. Ainsi, selon les mêmes auteurs :

---

<sup>6</sup> "Courant sociologique américain qui poursuit jusqu'à ce jour la tradition de l'Ecole de Chicago. L'interactionnisme symbolique analyse aussi bien les relations entre deux personnes que celles entre groupes constitués. Il présuppose l'instabilité de tout ordre social, dans la mesure où il est le fruit de multiples interactions donc sujet de négociations et de renégociations. Ce courant analyse minutieusement les différentes phases des événements sociaux en recueillant ses données surtout par l'observation. L'interactionnisme symbolique est attentif au caractère rhétorique de l'entretien. Cf., Gresle, F. et al., **Dictionnaire des sciences humaines. Anthropologie/sociologie**, Paris, Nathan, 1994, p. 186.

<sup>7</sup> Le concept de positivisme a été introduit par A. Comte pour "caractériser l'application des méthodes les plus rigoureuses à l'ensemble des opérations de connaissance. Dans les sciences humaines, le positivisme a souvent été confondu avec le physicalisme, volonté d'unifier la science en appliquant à tous ses compartiments les mêmes règles pour établir les faits et les interpréter en lois générales grâce à leur quantification". Cf., Gresle, F. et al., op. cit., p. 293.

<sup>8</sup> Lessard-Hébert, M. et al., op. cit., p. 25.

"Dans le cadre du **paradigme positiviste**, l'objet général de la recherche est conçu en terme de comportements (...); le chercheur, qui utilise des catégories de codage prédéterminées pour l'observation des comportements, présuppose une uniformité de relations entre la forme du comportement et sa signification, de façon que l'observateur puisse reconnaître la signification d'un comportement chaque fois qu'il se produit (...)

Dans le cadre du **paradigme interprétatif (qualitatif)**, le chercheur conçoit différemment son objet de recherche. Il le formule en terme d'*action*, action qui comprend le comportement physique plus les significations que lui attribuent l'acteur et ceux qui sont en interaction avec lui (...) le chercheur postule une variabilité des relations entre les formes de comportement et les significations que les acteurs leur assignent à travers leurs interactions sociales. En somme les comportements identiques d'un point de vue physique peuvent correspondre à des significations différentes et changeantes d'un point de vue social"<sup>9</sup>

En partant de l'individu, en cherchant le sens de son action, la démarche qualitative capte les ambiguïtés, les incertitudes et les diversités de l'expérience humaine. Comme disait, en effet, G. Gusdorf: "l'homme n'est pas une question qui puisse être résolue. La condition humaine ne se réduit pas à un problème que quelques calculs permettraient de traiter une fois pour toute, après une mise en équation suffisamment habile, facilitée par un appareillage cybernétique à la mode de jour"<sup>10</sup>.

## ***II. Apport qualitatif dans la connaissance des phénomènes de population: quelques exemples concrets.***

En tant qu'outils de diagnostic et de planification sociale et économique, les indicateurs ont été élaborés et systématisés à l'intérieur d'organisations statistiques, au cours de recensements de la population et d'autres enquêtes par sondage.

Ces indicateurs comme les sources d'informations sur lesquelles ils se basent (recensements, enquêtes par sondage, registres des services administratifs, etc.) ont montré leur limites quant à l'appréciation de certains phénomènes d'une grande importance pour la problématique de la population et du développement. S'il est plus aisé d'apprécier par exemple la scolarisation ou la fécondité grâce aux données que fournissent ces sources, on était dans l'incapacité de pénétrer le contexte socioculturel dans lesquels s'inscrivent les phénomènes que les indicateurs sont censés suivre.

Au Maroc, des efforts ont été déployés pour collecter des informations qui permettent d'élaborer des indicateurs capables de rendre compte des niveaux socio-culturels des phénomènes de population. Plusieurs enquêtes menées par divers services du Ministère de la Prévision Economique et du Plan dans les années 90 (notamment l'Enquête nationale sur la famille de 1995 et l'Enquête nationale sur le budget temps des femmes de 1997/98), ou par le Ministère de la

---

<sup>9</sup> Ibid., p. 25, 27.

<sup>10</sup> Gusdorf, G., **Introduction aux sciences humaines**, Paris, Belles Lettres, 1960, p. 473.

Santé ont pris ouvertement le chemin de l'exploration socioculturelle<sup>11</sup>. Mais les techniques de collecte qu'impliquent l'observation de grands échantillons conjuguées à d'autres contraintes matérielles ne permettaient pas de rassembler des informations à la hauteur des niveaux objets d'investigation. Si certaines caractéristiques démographiques et sociales s'apprêtent à une quantification rigoureuse, les attitudes, les opinions ou les raisons motivant telle ou telle pratique déclarée - ces entrées constituent des voies d'exploration d'un domaine hyper complexe qu'est celui des représentations - nécessitent des procédures particulières d'investigation comme l'observation des fluctuations des opinions et des pratiques, et les effets de la situation d'enquête sur le comportement de l'enquêté. Si des enquêtes de type extensif n'autorisent pas ce type d'examen, leurs concepteurs (lorsqu'ils s'attaquent aux niveaux socio-culturels des phénomènes étudiés) doivent énoncer des protocoles de lecture des données collectées: limites de l'information, conditions sociales de son émergence, niveaux de la réalité auquel elle s'applique, etc.

Par ailleurs, cette prise de conscience quant au rôle fondamental du socio-culturel s'est accompagnée par des faiblesses dans la manipulation des dimensions culturelles. Lorsque l'Enquête nationale sur la famille s'est penchée en 1995 sur une problématique d'une grande importance qu'est celle de la perception que se font les parents de l'utilité de la progéniture, elle ne s'est guère préoccupée par ce que peuvent entendre les intéressés par cela, i.e. ce que signifie être garçon ou fille utile pour les parents. Cette dimension permet de situer les déclarations relatives à l'âge où un fils ou une fille devient utile du point de vue des géniteurs. La lecture du questionnaire et du rapport de présentation des résultats de l'ENF95 indique une différence considérable entre la question posée aux ménages qui est "A quel âge selon vous les enfants doivent aider leurs familles?"<sup>12</sup> et l'intitulé de la rubrique où sont présentés les résultats: "Age à partir duquel l'enfant devient utile selon l'avis de ses parents"<sup>13</sup>. Apparemment "être utile" dans la logique de l'ENF95 signifie "aider sa famille", alors que si on se place du point de vue des enquêtés, cet énoncé pourrait renvoyer, suivant les contextes socio-économiques et culturels familiaux, à une multitude de définitions. "Aider sa famille" pourrait désigner lui apporter de l'aide matérielle. Il pourrait également signifier réussir ses études, assurer son propre avenir, se conformer aux règles de bonne conduite, etc. L'on procède alors selon une définition implicite qui assimile l'utilité de la progéniture à l'apport d'une aide, et donc on estompe "le point de vue de l'acteur" - principe cher au paradigme qualitatif - au profit des catégories et des schémas du chercheur.

---

<sup>11</sup> A titre d'exemple, le rapport de synthèse de l'Enquête nationale sur le budget temps de 1997/98 dit clairement que: "L'examen des modes de participation de la femme à la vie économique par le biais d'une analyse approfondie des différents aspects de l'emploi féminin, de l'interaction entre l'éducation-formation et l'accès au marché de travail, et de la mesure dans laquelle les normes et les pratiques socioculturelles constituent un frein pour une pleine participation des femmes à la vie économique, s'inscrivent parmi les premiers objectifs de cette enquête". In. **Condition socio-économique de la femme au Maroc**, Enquête nationale sur le budget temps des femmes 1997/98, Rapport de synthèse, volume 1.

<sup>12</sup> Enquête nationale sur la famille, **Questionnaire**, Direction de la Statistique, Rabat, 1995, en arabe.

<sup>13</sup> Enquête nationale sur la famille 1995, **Rapport de synthèse: Structures, réseaux et principales dimensions des niveaux de la vie de famille**, Direction de la Statistique, Rabat, 1996, p. 203 et suivantes, p. 28.

Une autre faiblesse de l'entreprise statistique lorsqu'elle s'attaque aux dimensions socioculturelles réside dans ce que P. Bourdieu et al. appellent "émiettement de l'objet"<sup>14</sup>. Ainsi lorsque l'Enquête nationale sur le budget temps de la femme 1997/98 examine les "raisons de non consultation d'un médecin en cas de maladie", elle nous livre une image très statique où l'on apprend que telle proportion de femmes se dirige vers l'automédication, telle autre privilégie le recours à la médecine traditionnelle, et le reste se constitue de femmes qui ne vont pas voir le médecin pour manque d'argent<sup>15</sup>. Une observation dynamique du phénomène envisagé, ce qu'enseigne le paradigme qualitatif, aurait sans doute relevé la coexistence des trois situations citées - dans une relation de cause à effet par exemple - au niveau d'une seule expérience individuelle. Telles que sont présentées les raisons de non consultation d'un médecin en cas de maladie, on croirait qu'elles sont exclusives, qu'elles se manifestent ainsi dans la vie concrète.

Quand l'ENTBF 1997/98 conclut, par exemple, que "la scolarisation des fillettes n'est pas uniquement entravée par des problèmes d'accès et d'insuffisance du revenu, elle est aussi handicapée par des résistances culturelles"<sup>16</sup>, elle nous livre une représentation scientifique pauvre des facteurs empêchant la scolarisation des filles. Elle simplifie la réalité observée par excès de morcellement. En effet, dans cette situation, le "culturel" pourrait servir (aux intéressés: parents et fille) de système de légitimation d'une pratique dictée par des impératifs économiques. Une famille ne disposant pas de ressources pour scolariser ses enfants (ou préférant envoyer une fillette sur le marché du travail) pourrait bien se reposer sur des bases culturelles, activer les principes les plus rigides de la division sexuelle du travail ou les valeurs de l'honneur par exemple pour avantager les garçons, et légitimer la mise à l'écart des filles. Le culturel ne transcende pas les individus: il est à la fois produit et sujet de manipulations sociales. Dès lors, l'origine de la résistance à la scolarisation de la fille se situerait plus du côté des revenus du ménage et de sa situation économique globale. Les valeurs culturelles qui se présentent à l'enquêteur comme étant une source de résistance ne seraient que le côté apparent de l'iceberg. Dans ce cas, un changement de conduites reste très possible si l'on agit sur les raisons économiques.

Un autre exemple des carences de l'approche du socio-culturel lors d'enquêtes quantitatives extensives: les entrées retenues pour évaluer "le degré de participation de la femme à la prise de décision dans la sphère familiale et communautaire" lors de L'ENTBF 1997/98. Dans le rapport de synthèse de la dite enquête, nous lisons ceci:

---

<sup>14</sup> Bourdieu, P. et al., **Le métier de sociologue**, Paris-La Haye-New York, Mouton, 1980.

<sup>15</sup> **Condition socio-économique de la femme au Maroc**, op. cit., volume 1, p. 51

<sup>16</sup> Ibid., volume 2, p. 18. Cette conclusion se base sur les observations suivantes: "La raison de la non-scolarisation des fillettes rurales exprimée à travers "les filles refusent d'aller à l'école" s'applique dans 16,7% des douars; celle traduite en termes plus catégoriques "les filles n'ont pas besoin d'aller à l'école" concerne 34,6% des douars, la cause liée au fait que "l'instituteur est un homme" est relevée dans 9,0% des douars, et enfin "la coutume fait que les filles ne soient pas scolarisées" est observée dans 38,5% des douars"., Ibid., p. 18.

*"Dans la sphère familiale, la femme n'est pas encore totalement libre de décider de sa destinée. La participation de la femme à la prise de décisions au niveau familial a été approchée par la proportion des femmes mariées qui ont elles-mêmes décidé leur alliance, qui peuvent sortir de la maison sans attendre l'autorisation du mari ou du père, et qui ne sont pas nécessairement accompagnées lors de leur sortie de chez elles. Il se trouve que le premier mariage n'est décidé par la femme elle-même que dans une proportion limitée: 12,2% en milieu urbain et 3,7% en milieu rural. Généralement, ce sont les parents (44,7% en milieu urbain et 57,8% en milieu rural) suivis de loin par un autre membre de la famille ou du ménage (respectivement 4,4% et 5,8%) qui accaparent la décision concernant le mariage de la femme.*

*Les femmes considèrent, en outre, qu'avant de sortir de la maison, l'autorisation du mari ou du tuteur, est indispensable dans 61,2% des cas en milieu urbain et 85,3% en milieu rural. Seules 16,7% des femmes citadines et 7,7% des femmes rurales ont déclaré que cette autorisation n'est pas indispensable. La nécessité de la compagnie de la femme lors de ses sorties, n'est cependant indispensable qu'à raison de 16,4% en milieu urbain contre 53,8% en milieu rural. Ainsi, seules 16,9% des femmes rurales considèrent qu'elles sont exemptes de cette compagnie; proportion s'élevant à 51,2% en milieu urbain"<sup>17</sup>.*

La première remarque qu'implique la lecture de ces passages concerne ce que dans le langage des sciences à vocation qualitative s'appelle "mise en texte de la réalité observée". Le rapport présente la proportion de "femmes qui peuvent sortir de la maison sans attendre l'autorisation du mari ou du père, etc." comme l'un des indicateurs d'évaluation de la participation de la femme à la prise de décision au niveau familial. Il dit ensuite à propos de cet indicateur que "les femmes considèrent, (...), qu'avant de sortir de la maison, l'autorisation du mari ou du tuteur est indispensable, etc.". Ce qui dénote une confusion entre l'opinion (ce à quoi réfère l'énoncé "les femmes considèrent") et le discours sur les pratiques (ce à quoi renvoie l'énoncé les femmes qui peuvent sortir: i.e. les déclarations des femmes à propos de leurs conduites envers une règle qui stipule l'autorisation du mari ou du père pour sortir). Soutenir qu'il est indispensable d'avoir l'autorisation du père ou du mari pour sortir ne signifie pas demander effectivement cette autorisation. Bref, telles que les choses ont été présentées, le lecteur s'attendait à voir des chiffres qui évoquent les déclarations des femmes quant aux conditions dans lesquelles se font leurs sorties (autorisation ou non du mari ou d'un tuteur, accompagnement, etc.). Ce que l'on rapporte en fin de compte, ce sont des opinions (que l'on confond aux conduites) sur la nécessité de prendre l'autorisation de tel ou tel parent à l'occasion d'une sortie.

La deuxième remarque concerne la question de la décision du mariage. En procédant selon un schéma à la fois simpliste et statique qui morcelle les modalités de déclenchement du processus du mariage en une se faisant par le sujet lui-même, en une seconde s'opérant par décision parentale et une troisième où l'instigateur est un autre membre du ménage, on estompé les dynamiques et les transactions inhérentes au domaine matrimonial. Le mariage est un processus social. Il ne constitue nullement un indicateur pertinent quant à l'accès de la femme à la prise de décision au sein de la famille (puisque les hommes sont eux aussi soumis à la volonté du

---

<sup>17</sup> Ibid., p. 67, 68.

groupe dans ce domaine: nbp). Le choix de cette entrée procède implicitement selon un point de vue qui fait de la prédominance des décisions groupales une caractéristique du seul mariage des femmes. Il s'agit pourtant d'une caractéristique du mariage en général que ce soit dans le cas des femmes ou dans celui des hommes <sup>18</sup>.

En somme, du point de vue de l'observation intensive, cette approche comporte une simplification aberrante de l'objet (en l'occurrence, le mariage). D'un point de vue épistémologique, elle dénote une action d'adaptation des faits sociaux aux instruments de mesure qu'autorise la recherche macrosociale (i.e. l'enquête auprès d'un échantillon de grande taille construit suivant les impératifs de représentativité statistique).

L'absence de toute réflexion sur les conditions dans lesquelles se font les déclarations des enquêtés (i.e. de ce qui s'appelle en anthropologie et en histoire la critique des sources) génère des conclusions grossières. Ainsi dans le dernier exemple tiré de l'ENBTF 1997/98, on apprend que les femmes ont déclaré massivement (50,4%) que la décision de leur premier mariage a été prise par les parents. Or dans des contextes culturels qui valorisent la chasteté de la femme, une telle déclaration est très gratifiante socialement (cf. l'opposition "bant azzanqa"/"bant darhum" dans le discours social). Une partie des propos recueillis serait motivée par ces considérations (par une volonté de "faire bonne figure" dira E. Goffman<sup>19</sup>). De même, une partie des opinions féminines affirmant qu'il est indispensable de demander l'autorisation du mari ou du père pour sortir pourrait être motivée par un souci de conformité à l'idéologie dominante, i.e. aux valeurs qui assimilent une telle conduite aux bons usages (cf. la notion de femme "mahkuma" ou de "bant darhum" dans la société marocaine). Ces opinions non seulement sont loins de renseigner sur les modèles d'action de ces femmes à l'occasion d'une sortie, mais n'informent nullement sur les conditions réelles de ces sorties. Quant au phénomène qu'elles sont censées apprécier, i.e. la participation à la prise de décision, à supposer que les déclarations des femmes à propos des thèmes proposés traduisent leur vécu concret, et abstraction faite sur la pertinence des entrées retenues, les données collectées ne renseignent (et de manière vague) que sur la participation publique (dans le milieu familial et communautaire) des femmes à la prise de décision. Nous entendons par là, le passage d'une forme dominante de la participation féminine à la prise de décision: celle se faisant dans le privé - ce qui pourrait être appelée "manipulation" - non reconnue socialement, à une autre forme: une participation avouée et socialement reconnue. La démarche adoptée dans l'ENBTF 1997/98 se fonde sur une conception erronée de la place de la femme dans le processus de prise de décision. Il s'agit d'une vision largement consommée, au Maroc comme ailleurs (cf. le discours sur la femme chez certains féministes marocains ou les

---

<sup>18</sup> Selon une enquête effectuée à Casablanca dans les débuts des années 90, il semble que les hommes non plus n'échappent pas à ce modèle. Ainsi, selon cette enquête, 39% des hommes de l'échantillon déclarent qu'ils ont eux même déclenché le processus matrimonial contre 20% de femmes. Pour le reste, soit ce sont les parents (33% d'hommes contre 20% de femmes), soit c'est la belle-famille (1% d'hommes contre 32% de femmes) ou soit ce sont d'autres parents ou amis (25% d'hommes et 26% de femmes). Ce qui veut dire que le mariage, masculin ou féminin soit-il, est encore loin d'être une entreprise individuelle, c'est une affaire de groupe. Aboumalek, M., **Qui épouse qui ? Le mariage en milieu urbain**, Afrique Orient, 1994, p. 128.

<sup>19</sup> Goffman, E., **Les rites d'interaction**, Paris, Minuit, 1974, tr. fr.



représentations en vigueur en Europe occidentale à propos de la femme musulmane ou arabe), qui confondant divers niveaux de la réalité (juridique, social, politique, etc.), mélangeant systèmes de représentations et pratiques sociales, ordre prescrit et ordre réel, débouche sur l'image stéréotypée de la femme soumise, mineure, passive, etc.

L'approche de l'ENTBF 1997/98 concernant la participation de la femme à la prise de décision dans la sphère familiale et communautaire semble ignorer les faits suivants:

- La femme participait depuis toujours à la prise décision.
- Cependant, cette participation se faisait dans les zones les plus reculées de la vie sociale.
- Dans les représentations sociales, cette participation est stigmatisée, car assimilée à la négativité, au désordre.
- Dans le domaine des rapports sociaux de sexe, la culture signifie aux hommes et aux femmes des attitudes de façade à afficher dans la vie publique, i.e. l'image sous laquelle doit apparaître chacun en société. Plus concrètement, les femmes doivent se montrer mahkumat (soumises, commandées par leurs hommes). Les hommes doivent à leur tour se montrer hakmin a`yalathum (commandent et dominant leurs femmes)<sup>20</sup>.

Ces considérations veulent dire que pour évaluer sérieusement la participation de la femme à la prise de décision, il convient de procéder par distinction entre société "apparente" et société "souterraine", entre mode de présentation publique de la participation féminine à la prise de décision et réalité de cette participation. En cela, l'exploration de la société "sous-terrainne" (ce que les acteurs cachent) est d'une grande utilité. Malheureusement, les enquêtes quantitatives extensives ne peuvent jamais atteindre ces niveaux.

Ce rapide examen de l'apport des enquêtes quantitatives extensives à la connaissance des niveaux socio-culturels des phénomènes de population nous a permis de soulever diverses défaillances et faiblesses. En se plaçant d'un point de vue "qualitatif", nous avons souligné les carences suivantes :

- Inattention quant à l'appréhension que peut se faire l'enquêté des catégories et des notions de l'enquêteur (l'interprétation de la question de l'enquêteur par exemple).
- Absence d'une posture critique à l'égard des sources (sauf peut-être pour ce qui concerne la question de représentativité), en particulier, ce qui se passe entre enquêteur et enquêté au moment de la collecte des données.
- Manque de précision quant aux niveaux ciblés de la réalité.
- Primauté des impératifs techniques (procédures d'enquête) sur la réalité; cela se traduit par une accommodation des phénomènes à la technique d'enquête alors que c'est l'inverse qui devrait se produire.
- Investigation superficielle.
- Emission excessif de l'objet.

---

<sup>20</sup> Cf. le premier chapitre de: **Genre et développement: aspects socio-démographiques et culturels de la différenciation sexuelle**, CERED, Rabat, 1998.

- Reproduction statique des réalités observées.

Rappelons à propos de ces deux dernières remarques, que le but d'une enquête est de restituer la réalité le plus fidèlement possible. Le principe de fidélité implique s'efforcer à capter les phénomènes tels qu'ils se manifestent concrètement. Et puisque le social est un univers de tensions, d'incertitudes et de fluctuations - il ne se présente jamais sous une forme statique -, il convient de le restituer dans sa dynamique et dans sa complexité.

Ces observations qui ne signifient aucunement une disqualification des approches quantitatives, imposent la nécessité d'un va-et-vient continu entre démarches quantitative et qualitative. L'une n'est pas appelée à remplacer l'autre, comme disait F. Erickson<sup>21</sup>. Ainsi, lors d'enquêtes quantitatives par exemple, la démarche qualitative doit être retenue dans les étapes suivantes:

- Au moment des premières investigations exploratoires précédant la formulation du questionnaire;
- Dans l'établissement du questionnaire;
- Lors de l'évaluation de l'enquête pilote. Un second passage "qualitatif" est susceptible de combler les lacunes relevées pendant l'enquête pilote;
- Après le dépouillement du questionnaire, pour approfondir (affiner et nuancer) les informations collectées.

### ***III. Quelques pistes pour l'élaboration d'indicateurs qualitatifs en matière de population et développement:***

Les indicateurs que nous proposons dans cette étude correspondent à des axes d'observation plus ou moins vastes. Ils sont principalement des révélateurs de contexte culturel. Ils permettent d'observer et d'approcher l'espace mental des acteurs individuels ou collectifs. Leur rôle consiste donc à éclairer l'arrière plan culturel des phénomènes de population.

Ces axes-indicateurs incluent dans le même champ d'observation aussi bien les décideurs des politiques de population (l'Etat et autres institutions officielles, les experts) que les populations qui en sont l'objet. En insistant sur les perceptions générales et sur les manières selon lesquelles les acteurs se représentent leurs propres conduites (i.e. le point de vue de l'acteur), ils permettent d'accumuler des connaissances qui autorisent des interventions politiques culturellement appropriées dans un contexte donné.

Etant donnée l'impossibilité objective (pour un seul chercheur) de faire le tour de toutes les composantes de la problématique de la population et du développement, et en vertu des remarques que nous avons avancées plus haut à propos de la situation de la recherche qualitative au Maroc, nous allons nous concentrer (de façon, sans doute, non pertinente) sur quelques

---

<sup>21</sup> Erickson, F., Qualitative methods in research on teaching, in: Wittrock, M. C., Handbook of research on teaching, New York, Macmillan, pp. 119-161, cité dans Lessard-Hébert, M. et al., op. cit.

secteurs: l'IEC, la santé, la mortalité, les rapports sociaux de sexe, et enfin l'espace et l'environnement. L'objectif de ce travail étant non pas de fixer une liste définitive de ces indicateurs qualitatifs, mais de sensibiliser les acteurs (administration, institutions de recherche, etc.) quant à l'importance des facteurs socio-culturels dans le traitement des divers problèmes que pose la question de la population et du développement dans notre pays. L'université pourra peut-être trouver ici une raison de plus pour consolider son rôle dans son espace régional.

### ***1. L'information, éducation et communication en matière de population:***

Il s'agira ici d'évaluer le processus de communication et de circulation des messages d'information et de sensibilisation au sein des divers acteurs concernés ainsi que l'efficacité des programmes IEC (impact sur les comportements, etc.). Une telle démarche permet d'identifier les points d'échec et de succès d'une action IEC, ce qui rend possible les remaniements et les rectifications appropriés.

Cette évaluation nécessite l'identification des acteurs par lesquels transitent l'information ou le message de sensibilisation depuis les instances conceptrices jusqu'aux groupes cibles via les acteurs intermédiaires. L'évaluation doit donc inclure l'ensemble des parties impliquées dans l'action IEC. Elle impose quatre indicateurs. Le premier permet d'apprécier le degré de diffusion d'un message IEC. Le second se rapporte aux phénomènes d'acceptation, d'adhésion et de participation. Il renseigne sur les attitudes générales que suscitent les objets du programme ou de l'action IEC. Les troisième et quatrième indicateurs permettent de se prononcer sur le fond de l'action à savoir d'une part les formes de réappropriation et d'usage des savoirs, des idées et des connaissances véhiculées par le biais des activités d'IEC, et d'autre part l'impact de celles-ci sur les comportements.

#### ***a- Indicateur de diffusion :***

Cet indicateur permet d'apprécier les processus de propagation d'un message IEC. Il concerne aussi bien le langage<sup>22</sup> et les arguments adoptés pour transmettre le message et convaincre que les outils matériels utilisés pour le faire parvenir aux groupes cibles (télévision, radio, journaux, affiches, prospectus, etc.). Il n'existe aucune source pour évaluer sérieusement la transmission des messages IEC du point de vue langage ou arguments adoptés. Des enquêtes de terrain restent à faire à propos de cette question (observation des réactions immédiates des individus lorsqu'ils reçoivent un message IEC, etc.)<sup>23</sup>. Cependant quelques enquêtes du Ministère de la Santé, pour ce qui concerne la composante PF, fournissent des indicateurs d'approximation

---

<sup>22</sup> Cf. pour ce qui concerne cet aspect, Brunet-Jailly, J., *La contribution des langues au développement: un parti et une application au domaine de la santé*, in **Cah. Sci. Hum.**, 27 (3-4), 1991, pp. 315-341; Pairault, C., *Les langages d'une éducation pour la santé*, in **Cah. Sci. Hum.**, *ibid.*, pp. 343-354.

<sup>23</sup> L'article de C. Pairault cité plus haut est un exemple du travail d'évaluation à faire à propos du rôle du langage dans l'éducation sanitaire.

qui permettent de se prononcer sur l'efficacité de certains moyens d'information et de sensibilisation utilisés: l'ENPS (1987), l'ENPS-II (1992) et l'EPPS (1995). Quelques mémoires de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication proposent des évaluations quant à d'autres outils de transmission des messages d'éducation sanitaire<sup>24</sup> ou de planification familiale.

### ***b. Indicateur d'acceptation :***

Ce descripteur est destiné à mesurer les réactions que suscitent les modèles de conduites et les pratiques contenus dans une action IEC au sein des acteurs impliqués : administrateurs, enseignants, prestataires de services de santé, agents religieux, chefs communautaires, leaders d'opinion, groupes cibles, etc. L'observation doit restituer les phénomènes d'acceptation, de refus ou d'indifférence.

Il importe de combiner ici deux approches qui correspondent aux deux types d'investigation possibles à savoir : une enquête quantitative (par sondage) et une enquête microscopique de profondeur (qualitative):

La première approche a pour objectif de construire une photographie générale à propos des attitudes élaborées par le groupe cible envers les façons de faire (modèles et conduites) véhiculées par une action IEC (par exemple une activité EMP ou de planification familiale, etc.) ainsi que les attitudes que suscitent l'action ou le programme IEC lui même au sein des détenteurs du pouvoir (institutionnel ou communautaire) suivant les procédures suivantes:

- Part de chacune des positions possibles: % de refus (éventuellement: partiel ou sous condition/total), % d'acceptation (éventuellement: partielle ou sous condition/totale), % d'indifférence (éventuellement: partielle ou sous condition/totale):

- Modalités par lesquelles s'expriment ces positions, *i.e.* distribution des attitudes selon les raisons qui les motivent.

Cette appréciation des attitudes doit bien entendu intégrer selon la nature du problème à élucider d'autres variables comme le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, etc. La démarche de collecte des informations à entreprendre est celle du questionnaire. La taille de l'échantillon et celle de l'espace à ratisser dépendront de l'ampleur du phénomène à corriger et des moyens matériels disponibles.

La seconde approche à appliquer pour mesurer l'indicateur d'acceptation doit, au moyen de recherche d'attitudes implicites et d'opinions camouflées ou de non dits, affiner cette photographie globale. Il pourrait s'agir ici de voir si les positions proclamées correspondent au point de vue réel de l'acteur et ne cachent pas une opinion non avouée (motivée par exemple, par le simple désir d'afficher une opinion de conformité ou d'acceptation), ou impliquent d'autres formes de positionnement envers l'action envisagée qui ne peuvent être appréhendées suffisamment en terme de refus/acceptation/indifférence. Dans ce cadre, il convient de rappeler

---

<sup>24</sup> Notamment, AJAJA, J., **L'affiche dans les stratégies de communication du Ministère de la Santé Publique: Cas du PLMD. Approche sémiologique.** ISIC, Rabat, 1998.

qu'une attitude que l'acteur présente (ou que l'enquêteur se représente) comme étant un refus, par exemple, n'exclut pas une adoption du langage ou des idées et argumentations en usage dans l'action IEC envisagée, ce qui dénote une modification (ou des prémisses de changement) au niveau des représentations (façons d'appréhender ou de parler d'un problème). Cette seconde approche, qui constitue une voie d'appréciation indirecte des attitudes des acteurs par le biais de l'observation du discours, doit se réaliser au moyen d'entretiens individuels ou de groupes (focus groups) ou encore par le biais de l'observation participante. Le traitement des informations collectées obéit aux principes et méthodes d'analyse anthropologique et sociologique, notamment l'analyse de contenu.

En guise de récapitulation, le suivi et l'évaluation d'une action IEC selon l'indicateur d'acceptation doivent porter sur les attitudes selon les axes suivants:

- Attitudes des responsables des secteurs cibles envers une action IEC (sensibilisation, plaidoyer, EMP, etc.). Notons que le terme "responsable" peut-être selon les situations concrètes envisagées des enseignants d'une école, le personnel d'une maternité, des chefs communautaires, etc.

- Attitudes de la population cible envers les modèles et les conduites contenus sous une action IEC (sensibilisation, plaidoyer, EMP, etc.).

L'appréciation des attitudes doit s'effectuer en termes d'acceptation/refus/indifférence et d'adoption (ou non adoption) des conduites, modèles socio-culturels, concepts, idées et argumentations en usage dans les plaidoyers ou les discours de sensibilisation, etc.

### ***c. Indicateur d'acquisition***

Cet indicateur porte sur les modalités d'acquisition des savoirs et des idées contenus dans un message ou dans une intervention IEC. Il s'agit d'évaluer l'efficacité d'une intervention IEC au moyen de l'appréciation des connaissances acquises par les groupes cibles. L'évaluation doit se faire du point de vue des savoirs contenus dans l'action IEC. Elle doit également rester attentive à la réinterprétation sociale d'une pratique ou d'un modèle de comportement véhiculé par le message IEC. Des enquêtes anthropologiques sont efficaces pour ce dernier mode d'investigation, i.e. comprendre comment sont réinterprétés les objets d'une action IEC par la population cible. Cet aspect permet de capter les savoirs élaborés par la population afin d'une part de rectifier d'éventuelles fausses conceptions et d'autre part d'utiliser les savoirs communs (concepts, principes de causalité et d'argumentation, etc.) dans une action IEC.

Pour ce qui concerne la simple mesure des connaissances, les dix indicateurs qualitatifs d'évaluation des connaissances, d'attitudes et des comportements des élèves figurant dans le chapitre IEC de l'ouvrage permettent parfaitement ce type d'appréciation pour ce qui concerne l'EMP à l'école. De même, l'indicateur "proportion de la connaissance contraceptive" (cf. ch. Les indicateurs de la santé reproductive et de la mortalité) permet d'apprécier les connaissances des femmes en matière de PF. Il convient de procéder au niveau de chaque composante de l'IEC à la

construction d'un indicateur d'acquisition.

Nombre d'enquêtes enferment des données pour approcher ce volet. L'Enquête Nationale sur la Planification Familiale, la Fécondité et la Santé de la Population au Maroc (ENPS) de 1987 (Ministère de la Santé) et l'Enquête de Panel sur la Population et la Santé (EPPS) de 1995 fournissent des éléments d'appréciation quant à la connaissance du contraceptif chez les femmes. L'Enquête Nationale sur la Population et la Santé (ENPS-II) de 1992 permet d'évaluer la connaissance du contraceptif chez les femmes et les hommes. L'Enquête nationale sur le budget-temps des femmes 1997/98 réalisée par la Direction de la Statistique, l'ENPS de 1987 et l'ENPS-II de 1992 (Ministère de la Santé) contiennent des informations sur les connaissances en matière de physiologie de la reproduction chez les femmes. L'enquête sur les adolescents dans un milieu urbain (EAMU 1999) réalisée par le CERED à Casablanca (dont les données sont en cours de traitement et feront l'objet d'une publication) permet d'approcher les savoirs des adolescents (de Casablanca) en matière de la planification familiale et du MST/SIDA. Il convient de multiplier les enquêtes dans ce domaine, de les diriger vers des aspects autres que la simple connaissance d'un contraceptif (connaissances en physiologie de la reproduction, MST/SIDA, environnement, etc.).

En guise de récapitulation, le suivi et l'évaluation d'une action IEC suivant l'indicateur d'acquisition doit porter sur:

- Les connaissances acquises par les groupes cibles au niveau de chacune des composantes de l'IEC.
- Les réinterprétations sociales dont font objet les pratiques et les modèles véhiculés par une action IEC. Cet aspect permet de comprendre ce que deviennent ces modèles et pratiques lorsqu'ils s'insèrent dans un contexte culturel donné.

#### ***d. Indicateur de modification des comportements:***

Le but d'une action IEC étant de modifier les comportements des individus en les orientant vers de nouveaux modèles d'action, il convient de procéder à l'appréciation des effets de l'IEC sur les pratiques des groupes cibles. C'est l'objectif de l'indicateur ici proposé. L'évaluation peut porter sur les conduites réelles des individus par voie d'observation (quand il s'agit d'une intervention dans des unités microsociales : un quartier, une école, une colonie de vacances, etc.). Elle peut concerner les conduites proclamées par voie d'enquête par questionnaire (notamment pour une évaluation s'opérant à un niveau macrosocial). Elle peut porter sur les intentions quant aux conduites à adopter dans l'avenir (lorsqu'il s'agit par exemple d'évaluer les effets de l'EMP sur les conduites des élèves dans le domaine de la PF: aspirations et projet d'avenir quant au mariage et à la famille à construire, etc.).

## ***2. Santé et morbidité.***

Etre bien portant, malade ou dans un état intermédiaire (fatigué) constituent des états dont l'appréhension varie suivant les contextes socioculturels. Ainsi, la définition de la maladie et de la santé, le vécu subjectif personnel de l'un ou de l'autre état, le mode de désignation (mise en mot de la souffrance par exemple) et d'identification des symptômes et des indices de maladie ou de santé, les schémas d'explication (systèmes de causalités par exemple), les procédures thérapeutiques retenues comme les réactions sociales envers un individu classé "malade" (exclusion, mobilisation des solidarités, intégration dans des structures spécifiques comme l'hôpital ou le sanctuaire d'un saint), demeurent des faits culturels largement déterminés par la situation socio-économique des individus et des sociétés.

Ces rappels indiquent l'importance des facteurs socioculturels dans les phénomènes de morbidité et de mortalité. Les indicateurs que nous proposons ci-dessous permettent de mettre en exergue les dimensions susmentionnées. Leur importance ne provient pas du simple impératif de recherche de fausses conceptions et appréhension des phénomènes de morbidité et de mortalité en vue d'une action de rectification. Ces indicateurs, en proposant une investigation du bas, enseignent une façon de faire humain et social, basée sur la compréhension, l'écoute et le dialogue, dans l'élaboration des programmes de santé comme dans la fourniture des soins demandés.

### a. Santé reproductive des hommes et morbidité reproductive:

#### *a1. Participation des hommes à la santé de reproduction:*

Dans des contextes culturels où prédomine une division sexuelle du travail qui assigne aux femmes les activités procréatrices et aux hommes celles productrices, l'observation des rapports de ces derniers à la santé de reproduction demeure d'une utilité considérable.

L'indicateur de participation des hommes à la santé de reproduction doit rendre compte des faits suivants:

- Prise de conscience ou non de la part des hommes quant à leur responsabilité pendant le processus de reproduction. L'appréciation de cette prise de conscience passe par l'observation des conduites, attitudes et discours des hommes quant à la responsabilité qui leur incombent pour le bon déroulement des événements reproductifs.

- Formes de participation observables chez la population des hommes aux actions élaborées au sein du couple ou de la part d'intervenants extérieurs pour améliorer la santé de reproduction (participation active, passive, sélective, indifférence, participation effective ou seulement sur le plan des discours et des attitudes affichés, etc.).

A l'exception de l'Enquête Nationale sur la Population et la Santé (ENPS-II) de 1992 qui permet d'évaluer l'implication des hommes dans la planification familiale, il n'existe aucune source publiée pour apprécier directement la participation des hommes à la santé de reproduction. Aussi, il convient de procéder à des investigations permettant d'observer les rapports des hommes aux

diverses composantes de la SR.

*a2. Perception du pathologique et du normal au cours des événements reproductifs:*

L'utilité de cet indicateur provient d'une part de la multiplicité des procédures auxquelles font appel les individus pour classer un événement comme étant normal ou anormal (ou encore comme indice de maladie ou de santé: certaines troubles étant tellement répandus dans une population, peuvent être appréhendés par celle-ci comme étant normaux), et d'autre part de la diversité des comportements adoptés face à la maladie. Le culturel s'imbrique ici à l'économique et au psychologique et fournit à chacune de ces deux instances des principes de justification. Un individu ne disposant pas de moyens matériels pour consulter un médecin aurait tendance à minimiser sa souffrance, à la présenter comme une altération normale (consécutive par exemple à un simple changement de climat ou allant de pair avec une grossesse, etc.). Un autre pourrait pour des raisons psychologiques amplifier sa souffrance, et ainsi de suite.

Ces considérations montrent combien il est important de restituer les représentations de la maladie et de la santé ainsi que celles relatives au normal et à l'anormal. Il convient donc de considérer les questions suivantes s'agissant du présent indicateur:

- Qu'est-ce qui est représenté comme souffrance ou affection *normale* lors d'événements reproductifs (conception, grossesse, accouchement, contraception, etc.) ?
- Qu'est-ce qui est considéré comme souffrance ou affection *anormale* lors de ces événements ?
- Qu'est-ce qui est désignée comme maladie parmi toutes ces souffrances et affections contractées lors des événements reproductifs ?
- Quels sont les types de savoirs dont disposent les individus en matière de physiologie, d'anatomie et de psychologie de la reproduction ?
- Comment les individus se réapproprient ou réinterprètent l'information médicale (celle provenant de la médecine "moderne")?

*a3. Rapport aux systèmes médicaux en présence lors d'événements reproductifs:*

Cet indicateur a pour objectif de définir les modalités d'utilisation des divers systèmes médicaux en présence dans la société en ce qui concerne la reproduction. Il permet donc de repérer les pratiques nuisibles et d'agir sur elles.

Le travail de collecte des données qu'implique cet indicateur doit considérer les questions suivantes:

- Qui consulte-t-on à l'occasion d'un trouble reproductif?
- A Quelles pratiques thérapeutiques font appel les individus au cours d'événements reproductifs ?
- Comment les individus se représentent en terme d'efficacité thérapeutique chacun des secteurs de thérapie existant dans leur milieu ?



- Comment les individus se représentent en terme de facilité d'accès et de qualité de services chacun des systèmes médicaux en présence ?

- Comment les individus se réapproprient les diverses informations médicales provenant des systèmes en présence? Comment construisent- ils leurs savoirs?

Il existe quelques sources qui permettent l'évaluation de cet indicateur sur un plan macro. Ainsi, les l'ENBTF 1997/98 (Direction de la Statistique) fournit des éléments quant aux rapports des femmes aux systèmes médicaux (notamment types de soignants consultés: "traditionnels" ou "médecins" et les obstacles inhérents à la consultation médicale). L'ENPS de 1987, l'ENPS II de 1992 et l'EPPS de 1995 (Ministère de la santé) contiennent des indications quant au rôle du secteur de médecine traditionnelle et moderne dans certains événements reproductifs comme la grossesse et l'accouchement. Des enquêtes sociologiques et anthropologiques doivent être entreprises à des échelles microsociales pour approfondir les connaissances dans ce domaine.

b. Santé des enfants:

*b1. Représentations parentales du pathologique et du normal quant à la santé de l'enfant.*

Cet indicateur permet de connaître les définitions des parents de la maladie et de la santé de l'enfant ainsi que le mode de classification des altérations suivant les critères de gravité (altération normale consécutive à la situation de l'enfant du point de vue niveau de développement physiologique et psychologique, altération anormale nécessitant des mesures spécifiques, etc.).

Les questions à considérer au niveau de l'observation et de la collecte des données sont:

- Qu'est-ce qui est considéré par les parents comme souffrance ou affection normale s'agissant d'un enfant ?

- Qu'est-ce qui est considéré comme souffrance ou affection anormale ?

- A quel moment (symptômes/altérations) les parents estiment que l'enfant est malade?

- Quels sont les types de savoirs dont disposent les parents en matière de physiologie, d'anatomie et de psychologie de l'enfant ?

*b2. Conditions de fourniture des soins de santé à l'enfant :*

L'objectif de cet indicateur est de comprendre les conditions qui déterminent la décision de soigner l'enfant en cas de maladie et le recours à un agent médical (médecin, guérisseur, pharmacien, etc.). L'évaluation des conditions présidant la décision de fournir des soins à l'enfant se base sur le questionnement suivant :

- Quels types de maladies incitent les parents à consulter un soignant (médecin, guérisseur, etc.) ou de lui fournir des soins ?

- A quel niveau de l'évolution du trouble constaté chez l'enfant les parents décident de le soigner?

- Quel type de maladie nécessite le recours à tel ou tel agent de santé (médecin, pharmacien, guérisseur, etc.)? Certaines formes de manifestation de la maladie impliquent-elles

plus que d'autres le recours à un soignant?

*b3. Secteurs de médecine consultés en cas de maladie de l'enfant:*

Le but de cet indicateur est de connaître les secteurs de médecine auxquels font appel les parents en cas d'altération de la santé de l'enfant. Cet indicateur repose sur les questions suivantes :

- En cas de maladie de l'enfant, vers quel agent de santé se dirigent les parents (médecin, *taleb, chammafa, `achachab*, etc.)?

- Pour quelles maladies consulte-t-on tel ou tel secteur de médecine?

c. Santé des adolescents:

*c1. Représentation de l'ordre et du désordre physique et mentale chez les adolescents:*

La spécificité de la phase de l'adolescence nécessite une attention particulière au point de vue du sujet adolescent. Ainsi, il convient de restituer les idées et conceptions dont disposent l'adolescent à propos de la santé, de la maladie et du risque physiologique et mental de manière générale. La connaissance des représentations que se font les sujets adolescents à propos de la santé permet d'élaborer des actions de prévention et d'information adéquates.

Cet indicateur doit restituer les faits suivants :

- Notions de bonne/mauvaise santé: que signifie pour un adolescent des états comme "être en bonne santé", "être en mauvaise santé", "être bien portant", "être fatigué", "avoir un trouble normal", "avoir un trouble anormal", "être gravement malade", "souffrir d'une maladie physiologique", "souffrir d'une maladie psychologique/mentale", etc.?

- Représentations (attitudes, idées, perceptions) quant à la vulnérabilité physique et mentale d'une jeune personne.

*c2. Représentation du pathologique et du normal chez les parents s'agissant de la santé de l'adolescent:*

Il s'agit ici d'approcher les conceptions parentales quant à la santé de l'adolescent ou d'une personne en âge d'adolescence. Ces conceptions sont susceptibles d'influencer les idées de l'adolescent et les pratiques de soins et de prévention le concernant.

Cet indicateur comporte les axes suivants:

- Qu'est-ce qui est considérée par les parents comme souffrance ou affection normale s'agissant d'un adolescent et d'une jeune personne en général ?

- Qu'est-ce qui est considéré comme souffrance ou affection anormale ?

- A quel moment (symptômes/altérations) les parents estiment que l'adolescent est malade?

*c3. Comportements à risque:*

L'objectif de cet indicateur est d'apprécier l'ampleur de certains comportements susceptibles d'altérer la santé physique et mentale de l'adolescent.

La grille suivante indique les aspects à observer à propos du présent indicateur:

- Usage de la drogue selon les types de consommation (produits pharmaceutiques, haschich, kif, héroïne, cocaïne, maâjoun, etc.), le mode de procuration, fréquence et raisons d'utilisation, par sexe.
- Usage de tabac.
- Consommation d'alcool : suivant les catégories "fort" (artisanal, pharmaceutique, spiritueux, etc.) ou "doux" (vin, bière), par sexe.
- Relations sexuelles non protégées (fréquence, finalité, etc. par sexe) et grossesse non désirée (par le sujet ou du point de vue du système de valeurs dominant).
- Relations sexuelles non protégées et risque IST/SIDA.

#### *c4. Conditions de fourniture des soins de santé à l'adolescent:*

L'objectif de cet indicateur est de comprendre les conditions dans lesquelles s'effectue la demande de soins médicaux dans le cas d'un adolescent. Les niveaux d'observation à retenir sont :

Qui décide de présenter l'adolescent à un agent soignant? Pour quel type de troubles? A quel niveau de l'évolution de la maladie? Ces questions doivent être considérées en fonction au moins des variables sexe, rang dans la fratrie et situation socio-économique de la famille.

#### *c5. Secteurs de santé consultés:*

Le but de cet indicateur est d'apprécier l'impact des divers secteurs de santé dans les pratiques de soins d'un adolescent. Il repose sur les questions suivantes:

- Qui ausculte l'adolescent en cas de maladie (médecin, *taleb*, *chamwafa*, *achachab*, etc.)? (Ou lorsque la décision de consulter un agent émane des parents: vers quel agent se dirigent les parents en cas de maladie de l'adolescent?)
- Pour quelles maladies consulte-t-on tel ou tel secteur de médecine? Pour quelles raisons?

#### *d. Planification familiale*

Le suivi des efforts entrepris dans le domaine de la planification familiale, l'adaptation de ces efforts aux contextes locaux comme l'évaluation de leur capacité à modifier les comportements démographiques et l'identification des résistances culturelles nécessitent la construction d'une série d'indicateur renseignant sur les représentations sociales relatives à la procréation et à la taille de la progéniture:

*d1. Notion de "progéniture nombreuse".*

*d2. Notion de "progéniture de petite taille".*

*d3. Notion de "taille normale" d'une progéniture.*

Ces trois indicateurs doivent restituer les opinions des individus à propos de ce qu'ils estiment être un nombre élevé, réduit et normal des enfants dans un ménage. Cet aspect peut être élucidé à l'aide de questions directes posées lors d'enquêtes comme celles du Ministère de la

Santé.

*d4. Attitudes envers la planification familiale.*

*d6. Raisons motivant les attitudes envers la planification familiale.*

Les deux indicateurs cités ont pour objectif la connaissance des attitudes de la population envers la planification familiale ainsi que les raisons qui motivent leurs attitudes.

*d7. Attitudes des leaders communautaires envers la planification familiale.*

Cet indicateur est destiné à apprécier les attitudes des acteurs influents: favorables ou hostiles à la planification familiale dans sa totalité ou privilégie uniquement des modalités particulières de contrôle des naissances, etc. Le travail d'investigation implique une exploration des opinions des leaders et des mainteneurs de l'ordre (par exemple: notables locaux, *tulba* ou autres agents religieux) au sein de la communauté.

### **3. La mortalité:**

#### **a. Mortalité intra-utérine:**

Outre les entrées qu'offre l'observation statistique (taux, fréquences, etc.), la compréhension de ce phénomène doit passer par la construction d'indicateurs de contexte culturel se rapportant au *mode de représentation de la vie fœtale*. Celui-ci permet d'affiner et de situer par le biais d'enquêtes microscopiques (au sens spatiale du terme comme de celui de la démarche de l'enquête adoptée à savoir une investigation minutieuse) les données statistiques relatives ce sujet:

*Connotations culturellement et socialement attribuées à la perte du fœtus et de l'embryon:*

Cet indicateur a pour mission d'explorer les systèmes de valeurs, idéologie dominante et autres discours de justification et de légitimation qui constituent la dimension culturelle du problème ainsi que le point de vue des acteurs individuels et collectifs, i.e. la dimension sociale de la question envisagée. Ceci implique une attention particulière à la question du statut du fœtus et de l'embryon (être humain "bnadm" complet, être humain en voie de se faire comme le laisse entendre le terme janin utilisé pour désigner tantôt le fœtus tantôt l'embryon, personne, mode de classement et de perception des étapes de la vie intra-utérine, etc.). Il nécessite par ailleurs un examen des variations individuelles des opinions qui peuvent être motivées par des calculs sociaux et des stratégies de gestion d'une condition personnelle: voir encadré ci-après.

### Encadré 1

#### Exemple d'une enquête sur les représentations relatives à la vie intra-utérine:

##### **Autour de la vie fœtale. Fragments du savoir féminin en matière de procréation**

In. CERED, Santé de reproduction au Maroc: facteurs démographiques et socio-culturels, Rabat, 1998, pp. 303-337.

Selon une enquête effectuée par le CERED sur la représentation de la vie fœtale chez un groupe de femmes de la Wilaya de Rabat-Salé, il ressort que *"l'acquisition de l'âme comme la considération du fœtus en tant que bnadam (être humain) se déroulent de manière progressive et suivent l'évolution physique de l'enfant à naître. Un embryon avorté n'est pas totalement considéré comme un être humain. A partir du sixième et septième mois, le fœtus se voit considéré plus ou moins ouvertement comme un être humain"*. Cette enquête note par ailleurs que *"cette façon, très générale, de se représenter le fœtus et l'embryon peut subir les effets de considérations démographiques, psychologiques et sociales, ce qui peut entraîner des variations dans le mode de perception du fœtus en fonction des situations concrètes rencontrées"*. Ainsi, *"une femme ayant conduit à terme plusieurs grossesses et disposant d'une descendance perçue comme nombreuse aurait tendance à considérer le fœtus perdu comme un être ou quelque chose d'indéfinitissable qui n'a pas abouti. Une autre femme qui ne cesse de faire l'objet d'interruptions involontaires de grossesse serait amenée, dans une réaction vis-à-vis d'un environnement social qui remet en cause le "fondement de sa féminité", i.e. sa fécondité et sa capacité à donner des enfants, à considérer son fœtus perdu comme une personne ou un être "complet" (i.e. disposant de tous les attributs et les qualités de l'être humain vivant)"*.

#### b. Mortalité maternelle: Modes de gestion et de représentation de la mortalité maternelle:

Cet indicateur s'organise autour du questionnement suivant:

Comment la mortalité maternelle est perçue par les individus? Comment est elle culturellement justifiée? Qu'est-ce qui motive le recours à telle ou telle justification?

Par exemple:

Est-elle considérée comme une mort "logique", "normale", "naturelle", "prévus" (i.e. allant de pair avec la particularité des événements de la grossesse et de l'accouchement comme le laisse entendre une croyance selon laquelle la femme enceinte se trouve pendant la grossesse entre le monde de l'au-delà et celui des vivants *"rjal fi dunya et rjal fi lakbra"* ou encore *"wabla fi ruhha"*, *"wabla fi rasha"*, i.e. liée); ou bien elle est représentée comme une perte qui aurait pu être évitée si la mère avait bénéficié de soins, etc.

#### c. mortalité infanto-juvénile: Formes d'appréhension de la mortalité infanto-juvénile:

Le décès d'un enfant en bas âge est-il culturellement représenté comme une mort (à l'image de celle de l'adulte)? Si cet événement est envisagé comme une mort, celle-ci est-elle justifiée et présentée positivement (par exemple: apports d'un tel événement pour ce qui concerne le rapport des géniteurs à l'au-delà : pouvoirs d'intercession attribués aux enfants décédés en bas âge, etc.) ou négativement, i.e. considérée comme un dommage qui pourrait être évité.

Dans le cas de la mortalité néonatale et postnatale, on pourrait envisager le questionnement

suivant: le décès du nouveau-né ou du nourrisson est-il représenté comme étant une mort "prévue", "naturelle" ou "normale", *i.e.* consécutif à un état de fragilité extrême (physique et ontologique) qui lui est attribué suivant quelques croyances encore vivaces au Maroc; ou plutôt cette mort est envisagée comme un dommage qui pourrait être évité? (voir encadré ci-après).

## Encadré n°2

### Exemple d'une étude sur le statut du nourrisson et ses implications quant à la représentation de la mortalité infantile:

#### Autour de la vie fœtale. Fragments du savoir féminin en matière de procréation

In. CERED, Santé de reproduction au Maroc: facteurs démographiques et socio-culturels, Rabat, 1998, pp. 303-337.

L'étude du CERED citée ci-dessus montre, s'agissant du traitement social d'un décès intervenant en bas âge, comment certaines représentations, encore vivaces dans la société marocaine, ont tendance à minimiser un tel événement en insistant sur les compensations que cela procure à l'enfant et à sa mère dans l'Au-delà. Cette étude note que selon certaines croyances *"le destin post-mortem d'un nourrisson est similaire à celui des anges. Son bref séjour parmi les humains lui permet de rejoindre son Créateur dans un état de pureté originelle (i.e. avant que l'âme ne soit souillée par les péchés que les humains commettent durant leur séjour terrestre). La formule "badak 'â malâ'ika" (ce n'est qu'un ange) utilisée pour parler d'un nourrisson est encore d'usage dans la société marocaine. Elle corrobore cette représentation décrite à propos du devenir post-mortem du nouveau-né. Selon d'autres croyances, l'enfant mort en bas âge se transforme en hmama (une colombe) qui demeurera au Paradis. Cet enfant disposerait même d'un pouvoir de chafa'a (intercession, médiation) entre sa mère et Dieu. Selon une autre version de ces croyances, les nourrissons décédés sont " 'ulidât a-janna " (enfants du Paradis). Ils sont considérés comme une " sadaqa " (aumône) au même titre qu'une oblation expiatoire. Cette façon de considérer le devenir du nouveau-né après la mort va de pair avec des funérailles abrégées et des conduites de chagrin limitées dans le temps comme dans leurs manifestations, en comparaison avec celles réservées au décès de personnes plus âgées".*

Ces éléments concernant le statut du nouveau-né tel qu'il apparaît dans les représentations relatives à la mort permettent de dire que *"durant les premiers mois de la vie, l'enfant est maintenu dans une position d'extériorité vis-à-vis du monde des humains. Sa condition de bnamad (lit. "enfant d'Adam", i. e. être humain) en voie de se faire ayant caractérisé sa perception pendant la vie prénatale continue à commander sa représentation sociale après la naissance. Le nouveau-né n'est pas complètement un bnamad. Il ressemble à un mala'ika (un ange) et, en cas de décès, il peut effectuer un passage à l'espèce des mala'ika ou se métamorphoser en colombe du Paradis. De même, il ne constitue nullement une personne complète comme l'atteste le type de funérailles qui lui est réservé en cas de décès".*

Cette étude présente également d'autres éclaircissements qui permettent de capter les interprétations culturelles de la mortalité infanto-juvénile. Ainsi pour ce qui concerne le statut de l'enfant tel qu'il apparaît dans certains rituels et pratiques relatifs à la naissance, *"les rites célébrés autour du nouveau-né dénotent une sorte de rapprochement entre ce dernier et le monde non humain. Après une phase d'anonymat ou de silence s'agissant du prénom de l'enfant, l'amorce de son intégration dans le monde social, donc sa dénomination, n'est socialement entérinée qu'au terme d'un sacrifice sanglant (dhiba) observé en principe au septième jour de la naissance (rite du sbû' ou sab'). Certaines pratiques prévoient une période de réclusion rituelle de quarante jours pendant laquelle tout accès du nouveau-né aux espaces extra-domestiques aurait des conséquences désastreuses sur lui. De même, la représentation selon laquelle le nouveau-né constitue la cible préférée de l'action funeste d'agents non humains, comme les djinns (...), évoque un état de maniabilité et de fragilité extrême de l'enfant (...), lequel état peut précipiter son retour à sa demeure initiale : le monde du ghayb"<sup>25</sup>.*

25 Ibid. 328 et suivantes.

Cette étude conclut sur la base des éléments soulevés ci-dessus que "les représentations relatives à la mort comme les rituels de la naissance, donnent une connotation quasi-universelle à ce thème de "la proximité du nouveau-né avec le monde non humain"<sup>26</sup>.

A partir des constats de cette enquête, on pourrait, pour ce qui concerne les implications du statut du nouveau-né sur sa santé et les soins qui lui sont fournis, examiner le problème suivant:

La période de réclusion rituelle (sept ou quarante jours) du nouveau-né empêche-t-elle sa présentation à un médecin? Implique-t-elle un traitement particulier en cas de souffrance (ce dont dispose la mère en médicaments ou en remèdes provenant d'un autre secteur de médecine, etc.).

c. Autres types de mortalité: *Valeurs et significations socioculturelles de la mort*

Cet axe comporte les niveaux suivants:

- Contenus des théories locales de la mort: systèmes d'explication de la mort et schémas de causalité adoptés par les individus.

- Variation des conduites de chagrin (durée, manifestations) et des rites funéraires (ampleur) suivant le sexe, l'âge du décédé et en fonction des causes du décès (causes objectives et celles correspondant au point de vue de la population).

- Notions de santé et de maladie: critères communs concernant la notion de bonne santé; définitions communes de la notion de mauvaise santé et de la déchéance physique.

#### **4. Indicateurs des rapports sociaux de sexe ou de genre**

Une observation satisfaisante des cultures de genre dans la société marocaine passe par la construction de deux révélateurs. Le premier concerne le statut socioculturel du féminin; le second se rapporte à celui du masculin. Chaque indicateur se compose de plusieurs descripteurs ou axes d'observation qui permettent de cerner les différents aspects de la question des rapports sociaux de sexe.

a. Le statut socioculturel du féminin:

*a1. Modes et contenus des représentations et des images du "féminin":*

Ce descripteur implique entre autres une observation des définitions et des significations (par exemple: qualités et défauts) auxquelles réfèrent les termes désignant la féminité; un inventaire - en vue d'une analyse du sens - des catégories de désignation relatives à son statut social (mode d'appellation dans les différentes cultures locales des phases du cycle biologique et social de la vie de la femme: ex. "bant", "ataq", "azba", "mra", "hajjala", "taât rasha", "agra", "bayra", etc.), les images mentales qui en découlent.

---

26 Selon N. Belmont, ce thème occupe "une place majeure dans les représentations qu'on se fait du nourrisson, lequel est souvent regardé comme n'étant "pas tout à fait humain" tant que les rituels consécutifs à la naissance ne l'ont pas intégré définitivement au groupe". Cf. Sindzingre, N. et Belmont, N., op. cit.

### *a.2 Rôles et tâches assignés aux femmes:*

Il s'agira ici d'observer et de mesurer objectivement la division socio-sexuelle des diverses activités humaines (procréatrices, productives, religieuses, politiques, etc.). Ainsi, il convient de porter une attention particulière quant aux écarts qui peuvent exister entre ce que les sociétés affichent en termes de valeurs et règles commandant son idéal quant à la répartition des tâches entre les hommes et les femmes et la distribution réelle du travail humain (exemple: dans certaines sociétés rurales du Maroc, alors que les femmes accomplissent la quasi-totalité du travail de la communauté à l'extérieur comme à l'intérieur de l'espace domestique, et que les hommes ne travaillent pratiquement pas, les règles et les valeurs auxquelles les individus se réfèrent pour décrire la division du travail entre les hommes et les femmes n'ont aucune existence concrète. Ces règles et valeurs obéissent en fait au modèle suivant ["femme = intérieur = procréation"/ "homme = extérieur = production"]).

### *a.3. Rôles et tâches assignés à la petite fille, type d'éducation qui en découle.*

Le travail d'observation consiste s'agissant de ce descripteur de détecter les formes de socialisation sexuée qui permettent à la société de transmettre et d'inculquer les principes de légitimation de la différenciation sexuelle: voir encadré ci-après.

#### **Encadré n°3**

**Un exemple d'observation des représentations, images et usages culturels de la féminité et de la masculinité dans la société marocaine:**

#### **Les rapports de genre dans le discours proverbial.**

In. CERED, Genre et développement: aspects socio-démographiques et culturels de la différenciation sexuelle, Rabat, 1998, pp. 52-66.

Cette étude a tenté d'explorer les modes de représentation du féminin et du masculin dans un corpus de proverbes de diverses origines ethno-culturelles: proverbes en dialecte arabe; proverbes en dialectes berbères : Rif, Sous, Timoulilt dans la province d'Azilal, Aït Hadiddou du Haut Atlas, Aït Seghrouchen dans la région de Boulemane, Aït Ayyach de Midelt, Zemmour.

En analysant le contenu de ce corpus, l'étude du CERED a montré "*comment le discours proverbial relatif aux rapports de genre est gouverné par l'idée d'un féminin mis à la disposition du masculin et relevant du domaine de son autorité*".

Cette étude a identifié au sein de ce discours proverbial quatre niveaux ou types de procédures s'agissant des rapports sociaux de sexe (ou du genre):



*"Chaque niveau s'applique à une situation sociale déterminée et propose une forme particulière des rapports qui doivent lier les hommes aux femmes. Ainsi, les images de ces rapports varient selon les identités des interactants féminins et masculins et les contextes commandant l'émergence de ces identités. Lorsqu'il s'agit de femmes et d'hommes considérés du point de vue de leurs seules identités socio-sexuels de rjál/nsá – donc envisagés sur le mode de l'anonymat social -, les proverbes associent le féminin, en vertu de ses aptitudes sexuelles "néfastes" et ses agissements "dangereux" dans le domaine des relations publiques (donc dans l'espace des rjál), au désordre, à la non-raison et à l'inculture. Quant au masculin, ils l'associent à l'ordre, à la raison et à la culture (...) Cette modalité de représentation du féminin et du masculin gouverne les autres niveaux du discours proverbial relatif aux rapports de genre. Ainsi, quand ces rapports sont envisagés dans la relation jeune fille/homme responsable de sa réputation et de sa chasteté, les proverbes, comme pour enrayer les racines du "mal féminin", instituent la modestie sexuelle comme modèle de conduite à inculquer à la fille, recommandent le contrôle de ses rapports avec les espaces extra-domestiques et son initiation au travail de procréation que prévoit son rôle futur de mère et d'épouse. Quand le féminin et le masculin sont pris dans une relation conjugale (épouse/mari), les proverbes fixent les rôles et les espaces d'action de chacun des deux partenaires. Le féminin se voit attribué l'espace domestique et les fonctions qui lui sont rattachées et le masculin, en vertu de son rôle de garant de la vie économique du ménage, l'espace extra-domestique. L'observance de cette répartition, puisqu'elle permet une situation d'ordre, est source de considération des deux interactants féminin et masculin. En revanche, son infraction comporte le risque d'un glissement vers "l'univers chaotique du féminin" contre lequel s'élève le proverbe. Lorsque les rapports de genre sont considérés du point de vue des obligations que stipulent la parenté de sang dans les axes sœur/frère et mère/fils, le féminin se voit libérer de son identité socio-sexuelle de départ et poussé dans des rôles de conseil et de soutien au masculin dans son combat contre le "péril féminin" "*

b. Le statut socioculturel du masculin:

Nous retenons ici les mêmes descripteurs élaborés à propos du statut socio-sexuel du féminin:

*b1. Types et contenus des représentations et des images à l'égard du "masculin" (définition, significations, qualités et défauts auxquelles réfère le mot "rujula", les images mentales générées, etc.)*

*b2. Rôles et tâches assignés aux hommes: i.e. la division socio-sexuelle des diverses activités humaines (famille, religion, économie, politique, etc.).*

*b3. Rôles et tâches assignés aux garçons et type d'éducation qui en découle.*

L'investigation, s'agissant des indicateurs du genre, doit concerner les discours d'autorité ou de référence (textes religieux, proverbes: voir encadré ci-après, médias, manuels scolaires, etc.) comme les discours de la quotidienneté (idées et propos tenus par les individus). Elle doit en outre distinguer entre les représentations (les discours, les idées, etc.), les pratiques (les conduites effectives) et les discours sur les pratiques (ce que les individus disent à propos de leurs conduites et les manières dont celles-ci sont justifiées).

#### Encadré n°4

**Un exemple d'observation des représentations, images et usages culturels de la féminité et de la masculinité dans la société marocaine:**

##### **Rapports de genre et relations intra-familiales:**

In. CERED, Genre et développement: aspects socio-démographiques et culturels de la différenciation sexuelle, Rabat, 1998, pp. 29-52.

Cette étude a tenté d'approcher *"les procès sociaux de différenciation des sexes tels qu'ils apparaissent dans les règles et modèles relatifs au domaine des relations intra-familiales"*. Elle s'est basée sur des observations effectuées dans des espaces urbains ainsi que sur des faits rapportés par des chercheurs ayant travaillé, au cours des années 1980-90, sur divers terrains (rural, urbain) et régions du Maroc.

Après avoir analysé les règles relatives aux divers axes des relations au sein de la famille (père/mère, père/enfants, mère/enfants et frères/sœurs), l'étude du CERED souligne les faits suivants:

- *"La différenciation des sexes est codifiée dans les modèles, valeurs et règles qui régissent les relations entre les membres d'une famille"*

- *"Le dispositif de règles et de normes mis en place pour organiser les relations intra-familiales apparaît comme une invention masculine. Il se déploie suivant des logiques sociales convaincues par l'idée de primauté du masculin sur le féminin. L'hégémonie des êtres masculins sur les êtres féminins (et sur un autre plan, celle des aînés sur les plus jeunes) est ainsi instituée et justifiée; et le féminin se trouve maintenue dans des positions de subordination au masculin. C'est ce qui ressort de la lecture des règles relatives aux rapports époux/épouse, frères/sœurs et dans une certaine mesure, de ceux concernant la mère/enfants mâles"*.

- *"En terme de représentations mentales, le domaine des relations intra-familiales tel qu'il est socialement réglementé constitue le lieu de diffusion et de circulation d'images discordantes et inégalitaires du féminin et du masculin que les individus intériorisent tout au long de leur socialisation familiale. Le masculin est synonyme de loi et d'ordre; le féminin représente la permissivité: i.e. le lieu de transgression de la loi et du relâchement de l'ordre. De même, le féminin est objet du pouvoir masculin. Ainsi, nous avons vu comment il est socialement admis, sans que cela ne soit érigé officiellement en règle sociale et suivant des modalités changeantes selon les sexes des enfants, que l'on transgresse la loi de la *ḥaṣma* dans les rapports enfants/mère, ce qui est socialement prohibé s'agissant des relations père/enfants; que le père est l'unique membre du couple parentale socialement autorisé à détenir et représenter l'autorité parentale. Nous avons noté que cet état de fait est décelable dans l'axe des relations frères/sœurs dans la mesure où le non respect de la règle régissant les rapports au sein de la fratrie est différenciellement apprécié et ressenti suivant si cela émane de la sœur ou du frère; que le principe d'appartenance au sexe masculin définit la distribution du pouvoir au sein du groupe de la fratrie"*.

Cette étude indique par ailleurs que: *"les règles et les modèles ne renseignent que sur les niveaux apparents et officiels du social, i.e. l'ordre prescrit et non l'ordre réel. Ils constituent des révélateurs pertinents quant aux modalités de présentation et de représentation de soi propres à chaque société, i.e. l'image qu'une formation sociale se donne ou se fait d'elle même. Pour ce qui concerne le cas marocain, les règles régissant les rapports de genre, que ce soit dans la famille ou ailleurs, reflètent bien l'image que notre société aime se donner d'elle même à savoir, une société *ḥakma* 'a'yalatha (lit. commande ses femmes) et de manière globale 'ulâdha (lit. ses enfants et par extension ses femmes, sa matrice: cf. le recours au terme 'ulâd lors d'une conversation entre "des hommes qui se respectent"). (...) Néanmoins, (...) c'est avec cette image de soi que notre société tient à afficher (une société *ḥakma* 'a'yalatha, soucieuse de son ordre, de sa réputation et de son honneur) que l'on accueille les nouveaux arrivants, qu'on leur inculque une certaine manière d'être Hommes"*.

## ***5. Espace et environnement.***

Les rapports à l'espace (que celui-ci soit une ville, un village, un quartier, un environnement écologique, etc.) obéissent à des logiques sociales et culturelles. Les individus procèdent dans leurs perceptions comme dans leur mode de consommation de l'espace selon des modèles culturels et des calculs sociaux. "Une société "construit" l'espace qu'elle occupe; en fonction des déterminations allant de critères d'usage à son système de représentation du monde, elle l'exploite, le transforme le modèle. Toute société imprime sa marque sur son espace, et, en retour, l'espace apparaît comme un mode de manifestation et d'expression de la société"<sup>27</sup>.

Le rappel de ces évidences anthropologiques montre que la référence aux systèmes de valeurs et aux diverses formes d'organisation sociale doit constituer un aspect fondamental du travail de gestion et de développement des rapports des populations à l'espace.

Les axes proposés ci-après permettent d'observer les contextes psychosociaux et culturels dans lesquels s'inscrit l'action des populations dans le domaine de l'espace. Ils porteront dans un premier lieu sur les questions de la mobilité et de l'urbanisation puis dans un second temps sur les rapports à l'environnement naturel.

### **a. Mobilités spatiales et urbanisation:**

La construction d'indicateurs de contexte culturel s'agissant des phénomènes de mobilités spatiales et d'urbanisation permet de porter une attention particulière aux motivations, notamment psychosociales (individuelles), qui les animent ainsi qu'aux connaissances, idées et systèmes de représentations élaborées par une population vis-à-vis de son espace de vie. Ces idées et représentations permettent, comme nous l'avons souligné plus haut, de mieux connaître et comprendre les problèmes sociaux découlant des rapports des Hommes à l'environnement (naturel ou de résidence).

On pourrait envisager dans ce cadre les axes suivants:

#### *a1. Mode d'organisation sociale et institutionnelle de l'espace.*

Il s'agit de voir comment l'espace (une ville, un quartier, un village, etc.) est appréhendé et géré. Cet axe permet de collecter des informations générales sur les rapports d'une population à l'espace. Il nécessite une observation dynamique de deux niveaux du phénomène:

- Le point de vue et les pratiques des techniciens et des gestionnaires de l'espace (discours et pratiques institutionnelles).
- Le point de vue et les pratiques de la population des usagers (les discours et les pratiques sociales).

#### *a2. Pratiques résidentielles et mode (sociaux et institutionnel) de classement des entités de la localité:*

Il s'agit ici d'insister sur un aspect particulier de l'axe précédent en vue de le lier à la question de la mobilité résidentielle (*i.e.* celle s'effectuant au sein d'une même localité). La connaissance du mode et raisons de classement des quartiers et autres lieux d'une localité (une

---

27 Cadoret, A., art. "Espace", in. Bonte, P., Izard, M. et al., (dir.), Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, PUF, Paris, 1991, pp. 233-235.

ville par exemple) permet de mieux cerner les mécanismes de la mobilité résidentielle. Là encore, il convient de privilégier une observation dynamique des deux instances génératrices de représentations et de pratiques que nous avons évoquées plus haut:

- Le point de vue des techniciens et des gestionnaires de l'espace (le discours institutionnel).
- Le point de vue de la population des usagers (le discours social).

Le mode de nomination institutionnelle (noms des quartiers) obéit à une logique classificatoire. Les lieux d'une ville se trouvent disqualifiés ou valorisés par le biais de la nomination. Les noms hiérarchisent l'espace: par exemple, des désignations de type "al-Ulfa", "Arrahma", "al-Muhammadi", s'agissant des quartiers d'une ville renvoient à une position d'infériorité sociospatiale, alors que d'autres appellations du genre "Riyad" évoquent une position de supériorité.

*a3. Migration et formes de classement de la localité de résidence dans la hiérarchie spatiale globale (i.e. l'image de la localité de résidence ou d'origine par rapport à d'autres localités limitrophes ou éloignées).*

La connaissance de ce phénomène fournit une entrée pertinente pour appréhender les mécanismes psychosociaux et culturels relatifs à la migration. En effet, la mobilité obéit à une forme de perception et de classement de l'espace qu'il convient de cerner afin d'agir sur les conséquences déséquilibrantes qui découlent des déplacements des populations. Outre les facteurs classiques de la mobilité (facteurs économiques, politiques, écologiques, etc.), le déplacement d'une localité à une autre peut être motivé par des considérations de promotion sociale d'ordre symbolique (et non singulièrement matériels). Dans ce cas, le désir de changer de territoire de résidence trouverait une explication dans un système social de classement qui ordonne un ensemble d'entités spatiales en zones dévalorisantes de soi (*i.e.* de l'usager) et en d'autres valorisantes. La migration peut aussi être le fait d'une recherche d'émancipation (mobilité des femmes par exemple). Ces exemples impliquent l'importance d'une investigation des images (et des motivations de ces images) que les acteurs construisent à propos des diverses entités de l'espace du possible s'agissant de la mobilité:

- Image de la localité de résidence ou d'origine.
- Image des localités limitrophes.
- Image des localités éloignées.

#### Encadré n°5

#### Formes de hiérarchisation sociale de l'espace et motivations psycho-sociales et culturelles de mobilité

CERED, *Notes sur quelques formes sociales de classification de l'espace au Maroc. La perception de la "ruralité" et de "l'urbanité" dans un milieu urbain*, 1999, à paraître dans un ouvrage collectif sur l'espace

Une enquête qualitative réalisée par le CERED au mois de mars 1999 sur la perception du rural et de l'urbain dans la ville de Béni Mellal révèle les faits suivants:

- *"Le rural rappelle négativement deux thèmes socialement conçus dans une relation d'interférence : d'une part les conditions matérielles d'existence (la taille de l'espace bâti, niveau de progrès technologique, activité économique) et d'autre part les structures psychosociales ("caractère mental"). Les structures matérielles renvoient (...) à une phase élémentaire de l'évolution humaine. Le "caractère" mental apparaît comme consécutif à cet environnement matériel: il est associé à la "fermeture", à la "stagnation" et à la "primitivité".*

Analysant la signification et les motivations profondes des attitudes ruralistes recueillies lors de l'enquête, l'étude du CERED note que:

- *"Les définitions qui s'écartent de ce mode d'appréhension du rural confèrent des connotations positives à cette "inertie", "absence de dynamisme", "suprématie" d'une économie qualifiée de "primitive", couramment attribuées au rural. Ce ruralisme, qu'affiche parfois délibérément quelques informateurs, a cependant ses limites (...). Il s'avère une attitude de façade (...) [et] connote une représentation touristique du rural. Comme il est d'usage chez les individus qui se disent mdiniyyin (...), le rural se trouve ici chargé d'attributs positifs dans les seuls contextes de recherche de retrait momentané de la ville. Mais, il ne peut nullement constituer un lieu de résidence ou d'installation définitive et demeure un espace de dépaysement".*

Chez des individus dont la résidence principale se situe sur des territoires socialement classés à Béni Mellal comme étant à `rubiyya (campagne), on signale des tentatives de valorisation de cet espace en le dégagant de la classe de à `rubiyya, ce qui connote une représentation négative du rural et une idéalisation de la ville:

*"La valorisation de l'espace d'habitat familial se fait ici au moyen de sa soustraction de la catégorie générale de à `rubiyya (campagne) en insistant sur des caractéristiques urbaines qui le différencie d'autres composantes du rural. Cette démarche dénote non seulement une représentation négative du rural mais une intériorisation de la classification sociale dominante de l'espace qui conçoit le progrès spatial comme étant le passage d'une forme rurale (village et assimilés) à une autre urbaine (ville)".*

Cette enquête débouche, à propos de la représentation sociale de la ville et de la campagne, sur le constat suivant:

*"Ces deux catégories [i.e. le rural et l'urbain] renvoient à des traits spatiaux et comportementaux antagonistes. Alors que la ville est conçue comme le synonyme de la civilisation, de l'urbanité et de la culture, la campagne se trouve considérée comme un environnement d'archaïsme matériel, culturel et psychosocial. Cette opposition ville/campagne rappelle la célèbre catégorisation de l'esprit humain "nature/culture". La première qui réfère à un état supposé initial de l'humanité est mise du côté du rural. Quant à la seconde qui est traditionnellement associée à un processus de perfectionnement de l'espèce est attribuée à l'urbain".*

#### b. Les rapports au milieu naturel:

Pour appréhender, et corriger, les rapports que les populations entretiennent avec le milieu naturel, il convient de s'intéresser par le biais d'enquêtes microsociales aux connaissances et savoirs socialement élaborés à propos des composantes naturelles génératrices de problèmes: eau, sol, air. L'action de sensibilisation dans ce domaine nécessite une connaissance exhaustive des contenus des représentations et des pratiques élaborées par les habitants. On ne peut changer une pratique nuisible à l'environnement et aux ressources naturelles si on ne tient pas compte des savoirs et des comportements sociaux.

Les indicateurs ci-dessus permettent un suivi des arrières plans socioculturels des divers problèmes qui se posent actuellement au niveau de ces trois éléments:

##### *b1. Statut et usages relatifs à l'eau:*

Cet indicateur suppose une investigation des modes de perception de l'eau en terme de pureté/impureté dans les diverses situations d'usage (par exemple: usage productif comme l'irrigation des terres et l'abreuvement des troupeaux, usage domestique: toilettes profanes, toilettes rituelles, consommation, etc.). Il implique également la compréhension des attitudes des individus quant à la question de la durabilité des ressources en eau ou à la question de pollution (notions sociales des risques d'épuisement et de pollution des eaux). Enfin, on peut envisager dans ce cadre, une exploration des connaissances que détiennent les individus à propos des trois axes mentionnés à savoir: pureté/impureté, mode de pollution et durabilité dans le temps de l'élément "eau".

##### *b2. Perception de l'air en termes de pureté/impureté:*

Cet indicateur repose sur les questionnements suivants:

Les individus adhèrent-ils à un point de vue commun s'agissant des critères de pureté et

d'impureté de l'air? Comment les populations désignent les divers états d'impureté ou pureté de l'air? Quelles significations sociales et culturelles comportent ces termes de désignation de l'état de l'air? Qu'est-ce que polluer l'atmosphère pour les individus? Dans quelles conditions l'atmosphère est qualifiée de polluée? La pollution de l'air implique-t-elle des dispositions particulières de la part des individus? Quelles connaissances détiennent les individus à propos des pratiques et des éléments responsables de la dégradation de la qualité de l'air? Y a-t-il des écarts entre les discours des individus par rapport à la qualité de l'air et leurs comportements quotidiens en la matière? Quelles sont les causes de ces écarts?

*b3. Pratiques et représentations à l'égard du sol:*

Il s'agira ici des mêmes questionnements élaborés par rapport aux deux indicateurs exposés: connaissances et idées détenues ou véhiculées par les individus concernant la qualité du sol, les éléments et les facteurs de sa dégradation, etc.; identification des conduites nuisibles au sol, motivations de ces conduites, etc.

L'ensemble des questionnements relatifs à chacun de ces trois indicateurs/axes doit être adapté suivant le type de problème posé au champs d'observation ciblé (communauté locale, classe d'âge, classe de métier, etc.).

*b4. L'impact de l'action institutionnelle (Etat et ONG) dans le domaine de l'environnement:*

Cet indicateur stipule l'exploration des pistes suivantes:

- Identification des politiques et des programmes d'action mis en place par les acteurs étatiques et associatifs.
- Degré de compatibilité ou d'incompatibilité socioculturelle de ces actions (notamment les programmes de sensibilisation: langage et arguments adoptés).
- Ampleur et distribution spatiale des actions entreprises dans le domaine de l'environnement.
- Attitudes des populations envers ces actions (acceptation, refus, indifférence).
- Mesure de l'impact des actions sur les conduites quotidiennes des populations (modification ou non des pratiques objets d'intervention).
- Notions écologiques sociales: cette entrée permet de capter les principes et les théories écologiques des populations (savoirs "populaires", concept de "risque" écologique", procédures de gestion locales de l'environnement, etc.).

## Synthèse

L'objectif de ce papier est d'explorer certaines pistes en vue de l'élaboration d'un système d'indicateurs qualitatifs. Nous avons montré que ce concept renvoie au paradigme qualitatif qui se définit face au positivisme par sa recherche du sens que les acteurs confèrent à leur action. Le "qualitatif" que l'on oppose dans le discours courant au "quantitatif" n'exclut nullement le recours au langage des chiffres. Cependant, il se distingue de la méthode quantitative par ses choix méthodologique et épistémologique qui visent à restituer ses objets de l'intérieur, dans leurs dynamiques et tels qu'ils peuvent se manifester concrètement. C'est ce que nous avons grosso modo montré au moyen d'une critique "qualitative" de quelques enquêtes quantitatives extensives.

Nous avons procédé ensuite, à l'exploration de quelques pistes en rapport avec cinq domaines clefs de la problématique de la population et du développement: l'IEC, la santé, la mortalité, les rapports sociaux de sexe et enfin, l'espace et l'environnement. Dans l'éventail d'indicateurs que fournit le paradigme qualitatif, nous avons privilégié des révélateurs de contexte culturel. Ce choix se justifie par le fait que ces indicateurs sont censés servir dans le suivi et l'évaluation de la politique de population. Ainsi, nous considérons qu'une bonne connaissance des contextes culturels d'intervention permet une action politique mieux adaptée et appropriée.

Plusieurs zones d'incertitudes et d'ambiguïtés persistent dans nos propositions. Mais pour une première tentative d'élaboration d'indicateurs qualitatifs au Maroc, et étant donnée la situation même des sciences à vocation qualitative dans notre pays, cela nous paraît normal. Des efforts considérables restent à faire dans ce domaine pour atteindre au moins le cumul (certes insuffisant) constaté au niveau de la recherche quantitative. La CSP, à travers ses organes régionaux, constituera peut-être un incitateur des divers acteurs, notamment les universités, pour investir dans le domaine de la recherche qualitative relative aux questions de la population.



## Références bibliographiques

- Aboumalek, M., **Qui épouse qui ? Le mariage en milieu urbain**, Casablanca, Afrique Orient, 1994.
- Ajjaja, J., **L'affiche dans les stratégies de communication du Ministère de la Santé Publique: Cas du PLMD. Approche sémiologique**. ISIC, Rabat, 1998.
- Azelmat, M., Ayad, M., Belhachmi, H.(éd.), **Enquête nationale sur la planification familiale, la fécondité et la santé de la population au Maroc (ENPS) 1987**, Rabat - Culumbia, Maryland (USA), Ministère de la Santé Publique - Institute for Resource Development/Westinghouse, 1989.
- Azelmat, M., Ayad, M., Housni, A. (éd.), **Enquête nationale sur la population et la santé (ENPS-II) 1992**, Rabat - Culumbia, Maryland (USA), Ministère de la Santé Publique - Macro International Inc., 1993.
- Azelmat, M., Ayad, M., Housni, A. (éd.), **Enquête de Panel sur la population et la santé (EPPS) 1995**, Rabat - Culumbia, Maryland (USA), Ministère de la Santé Publique - Macro International Inc., 1996.
- Balandier, G., **Sens et puissance**, PUF, Paris, 1971.
- Bardin, L., **L'analyse de contenu**, PUF, Paris, 1977.
- Berque, J., (entretien de B. Traimond), *Aux sources d'une thèse universitaire*, in. **Cahiers ethnologiques**, Presses Universitaires de Bordeaux, n°9, 1988, nouvelle série, pp. 29-47.
- Blanchet, A. et al., **Les techniques d'enquêtes en sciences sociales**, Paris, Dunod, 1987.
- Blanchet, A., **L'entretien dans les sciences sociales: l'écoute, la parole et le sens**, Paris, Dunod, 1985.
- Bourdieu, P. et al., **Le métier de sociologue**, Paris-La Haye-New York, Mouton, 1980.
- Bourdieu, P., *Comprendre*, in. Bourdieu, P. (dir.), **La misère du monde**, Paris, Seuil, 1993, pp. 903-939.
- Brunet-Jailly, J., *La contribution des langues au développement: un parti et une application au domaine de la santé*, in. **Cah. Sci. Hum.**, 27 (3-4), 1991, pp. 315-341.
- Bruyene, P. et al., **Dynamiques de la recherche en sciences sociales. Les pôles de la pratique méthodologique**, Paris, PUF, 1974.
- Cadoret, A., *Espace*, in. Bonte, P., Izard, M. et al., (dir.), **Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie**, PUF, Paris, 1991, pp. 233-235.
- Collectif, **Genre et développement: aspects socio-démographiques et culturels de la différenciation sexuelle**, CERED, Rabat, 1998.
- Cresswell, R. et Godelier, M. (dir.), **Outils d'enquêtes et d'analyse anthropologiques**, Paris, Maspero, 1976.
- Enquête nationale sur la famille 1995, **Questionnaire**, Direction de la Statistique, Rabat,

1995, en arabe.

Enquête nationale sur la famille 1995, **Rapport de synthèse: Structures, réseaux et principales dimensions des niveaux de la vie de famille**, Direction de la Statistique, Rabat, 1996.

Enquête nationale sur le budget temps des femmes 1997/98, **Rapport de synthèse**, deux volumes, Direction de la Statistique, Rabat, 1999.

Favret-Saada, J., **Les mots, la mort**, les sorts, Paris, Gallimard, 1977.

Ghiglione, R et Matalon, B., **Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques**, Paris, Armand Colin, 1978.

Goffman, E., **Les rites d'interaction**, Paris, Minuit, 1974, tr. fr.

Gresle, F. et al., **Dictionnaire des sciences humaines. Anthropologie/sociologie**, Paris, Nathan, 1994.

Gumperz, J., **Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle**, Minuit, Paris, 1989, tr. fr.

Gumperz, J., **Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative**, Paris, L'Harmattan, 1989, tr. fr.

Gumperz, J.-J., **Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative**, Paris, L'Harmattan, 1989.

Gusdorf, G., **Introduction aux sciences humaines**, Paris, Belles Lettres, 1960.

Gutwirth, J., *Ethnologie et fait religieux: un dossier*, in. **Revue française de sociologie**, XIX, 1978, pp. 563-569.

Lessard-Hébert, M. et al., **La recherche qualitative. Fondements et pratiques**, Paris-Bruxelles, De Boeck Université, 1997.

Lévy, M.-L. et al., **Comprendre l'information économique et sociale: guide méthodologique**, Paris, Hatier, 1981.

Malinowski, B., **Les Argonautes du Pacifique occidental**, Paris, Gallimard, 1963, tr. fr, éd. orig. 1922.

Mauss, M., **Manuel d'ethnographie**, Paris, Payot, 1989, éd. orig. 1947.

Mauss, M., **Œuvres, 3: Cohésion sociale et divisions de la sociologie**, Paris, Minuit, 1969.

Mounin, G., **Dictionnaire de la linguistique**, Paris, PUF, 1974.

Pairault, C., *Les langages d'une éducation pour la santé*, in . **Cah. Sci. Hum.**, 27 (3-4), 1991, pp. 343-354.

Poirier, J., *Des récits de vie aux ethnobiographies*, in. Clapier-Valladon, S. et Poirier, J., **L'approche biographique, Réflexions épistémologiques sur une méthode de recherche**,

Nice, Centre Universitaire Méditerranéen, 1983, pp. 5-51, doc. ronéo.

Rabinow, P., **Un ethnologue au Maroc. Réflexions sur une enquête de terrain**, Paris, Hachette, 1988, tr. fr.

Sabelli, F., **Recherche anthropologique et développement**, Neuchâtel-Paris, Institut d'ethnologie-MSH, 1993.

Saint-Georges, P., **Recherche et critique des sources de documentation en politique économique et sociale**, Louvain-la-Neuve, FOPES, UCL, 1979.

Wirth, L., **Le Ghetto**, Champ Urbain, PUG, 1980, tr. fr., éd. orig. 1928

## Annexes

### *Annexe 1 :*

#### *Définitions des principales méthodes d'observation en usage dans une approche qualitative*

Nous présentons dans cette annexe les principales techniques utilisées lors d'enquêtes qualitatives. Ces techniques sont issues de plusieurs disciplines. Certaines ont été exclusivement pratiquées en anthropologie, d'autres proviennent d'autres disciplines comme la psychanalyse, la psychologie, la psychologie sociale, la sociologie.

Ces diverses techniques qualitatives se complètent mutuellement. Si nous les avons présentées séparément, c'est seulement pour des impératifs de clarté. Le recours par exemple à la méthode de l'observation comme seul support d'une enquête ne signifie nullement l'exclusion de la technique de l'entretien. En effet, le travail de l'observation est nécessairement associé "à la conversation, à l'entretien dirigé, souple ou spontané, qui permettent au sujet enquêteur de comprendre ce qu'il observe et ce à quoi il participe"<sup>28</sup>. Aucune technique n'exclut l'autre; et l'on peut parfaitement imaginer le recours, à l'occasion d'une même enquête, à la fois à la technique du questionnaire et à celle de l'observation participante.

#### *1. L'entretien*

C'est une méthode d'enquête basée sur le contact direct entre chercheur et enquêté. L'interview a pour but de collecter des discours sur des problèmes et questions soumises à l'appréciation de l'enquêté. Elle permet d'aller au-delà des brèves affirmations collectées au moyen de questionnaires et de cerner les contours et limites de l'opinion de l'enquêté ainsi que les incertitudes et les tensions qui traversent sa pensée sociale.

La technique de l'entretien peut-être utilisé comme seul support d'une enquête, ou comme outil d'une recherche exploratoire (une pré-enquête) précédant par exemple une enquête par questionnaire ou enfin pour approfondir les constats relevés lors d'une enquête par questionnaire.

---

<sup>28</sup> Gutwirth, J., *Ethnologie et fait religieux: un dossier*, p. 564, in. *Revue française de sociologie*, XIX, 1978, pp. 563-569.

Entretien (oral)	Types d'informations	Choix techniques	Obstacles à minimiser	Avantages relatifs
- Structurée (protocole fixe); - Libre, sur un thème général; - Centrée sur un thème particulier (liste-contrôle); - Informelle et continue; - Panel, interview répétées; - En profondeur, indirecte	- faits observés et/ou opinions exprimées sur: . les événements; . les autres; . soi-même; - changement d'attitudes, d'influence; - évolution des phénomènes; - signification des réponses; - contenu latent.	- sélection des informateurs (aptés et disposés à répondre): . échantillon; . répondants "représentatifs"; . personnes "compétentes".	- barrières à la communication; relation artificielle; - mécanismes de défense (fuite, refus, rationalisation, conformisme, etc.); - état d'information aléatoire des répondants; - subjectivité; - disparité entre déclarations et comportements; - inadéquation des concepts au réel, difficultés de langage, incompréhensions.	- incitation à répondre (accueil, désir de communiquer, etc.); - quantité et qualité accrue d'informations, problèmes plus complexes ou plus chargés affectivement; - flexibilité.

Source: Bruyene, P. et al., **Dynamiques de la recherche en sciences sociales. Les pôles de la pratique méthodologique**, Paris, PUF, 1974, pp. 202.

L'entretien peut-être de type individuel. Il peut aussi prendre une forme collective. Cette dernière modalité s'intitule "entretien de groupe" ou *focus groups*. Elle permet, comme le note J. Poirier, de "dynamiser et de relativiser l'entretien, qui n'est plus le seul "récitatif", parfois un peu narcissique, de l'intéressé"<sup>29</sup>.

**Cf. pour références bibliographiques:**

- Blanchet, A. et al., *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1987.
- Blanchet, A., *L'entretien dans les sciences sociales: l'écoute, la parole et le sens*, Paris, Dunod, 1985.
- Bourdieu, P., *Comprendre*, in. Bourdieu, P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, pp. 903-939.
- Ghiglione, R et Matalon, B., *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*, Paris, Armand Colin, 1978.

**2. L'observation participante:**

Préconisée par l'anthropologue B. Malinowski<sup>30</sup>, l'observation participante stipule une vie partagée avec la population enquêtée. Elle impose un séjour, parfois de quelques mois, voire de plusieurs années, sur le terrain. Son efficacité dépend du degré et du mode d'intégration de l'enquêteur au sein de la société à observer. Ceci suppose une familiarisation intense avec l'objet observé ainsi qu'une connaissance de la langue des enquêtés. Mais la maîtrise de la langue ne doit pas se limiter aux seuls aspects techniques (vocabulaire, grammaire, etc.). L'enquête par observation participante nécessite à la fois des compétences linguistiques<sup>31</sup> et communicatives<sup>32</sup> assez bonnes en matière de langue des enquêtés.

<sup>29</sup> Poirier, J., *Des récits de vie aux ethnobiographies*, p. 20-21, in. Clapier-Valladon, S. et Poirier, J., **L'approche biographique, Réflexions épistémologiques sur une méthode de recherche**, Nice, Centre Universitaire Méditerranéen, 1983, pp. 5-51, doc. ronéo.

<sup>30</sup> Cf. plus particulièrement son ouvrage: **Les Argonautes du Pacifique occidental**, Paris, Gallimard, 1963, tr. fr, éd. orig. 1922.

<sup>31</sup> La notion de compétence linguistique désigne ici "la connaissance implicite qu'un sujet parlant possède sur sa langue. Cette connaissance implique non seulement la faculté de comprendre et de produire un nombre indéfini de phrases nouvelles, mais

Modes de collecte	Types d'informations	Choix techniques	Obstacles à minimiser	Avantages relatifs
<b>Observation participante</b> (observateur connu ou caché):	- faits tels qu'ils sont pour les sujets observés; - phénomènes latents (échappant aux sujets mais non à l'observateur).	- interview "sur le vif" pendant l'événement, et observation, soit directe, soit par personnes interposées; - relation face à face durable, active ou non (voir, écouter, partager); observateur à la fois détaché et impliqué.	- rejet possible de l'observateur, ou intégration et socialisation excessives; - l'événement intéressant est souvent fortuit; - problèmes d'éthique.	- participation maximale du chercheur; - relation moins artificielle.

Source: Bruyene, P. et *al.*, **Dynamiques de la recherche en sciences sociales. Les pôles de la pratique méthodologique**, Paris, PUF, 1974, pp. 203-204.

L'observation participante permet de capter les événements et les phénomènes qu'un enquêté camoufle ou omet intentionnellement. Elle livre les moyens de contrôle des déclarations collectées par le biais d'autres techniques comme le questionnaire ou l'interview et permet la confrontation entre le discours (les représentations, les idées et les valeurs proclamées, *i.e.* ce qu'une population dit, "le dire") et la pratique sociale (le vécu, *i.e.* ce qu'une population vit réellement, "le faire"). Elle autorise également l'observation des variations dans les discours et les pratiques des enquêtés qui peuvent intervenir suivant les situations sociales et les exigences de la vie quotidienne. Enfin, cette technique rend possible une réflexion épistémologique sérieuse à propos des conditions de collecte des données. Cet aspect - souvent occulté lors d'enquêtes superficielles ou rapides - renvoie principalement aux processus de production et de circulation d'images (procédures de présentation de soi et autres formes d'échanges symboliques entre enquêteur et enquêté) qui s'enclenchent lors d'une situation d'enquête et qui définissent la qualité des matériaux collectés, si ce n'est le sens même des discours et pratiques exhibés.

En somme, l'observation participante constitue un outil d'enquête capable de restituer les phénomènes dans leur dynamique comme dans leurs manifestations concrètes.

### ***Quelques références bibliographiques:***

La bibliographie ci-dessous comporte quatre types de sources: des manuels d'enquêtes anthropologiques, des exemples d'application de la méthode de l'observation participante ou directe, des réflexions sur des expériences de terrain, et enfin des ouvrages d'ethnographie de communication qui permettent de cerner les interactions relatives à la situation d'enquête.

Manuels d'enquêtes anthropologiques:

- Cresswell, R. et Godelier, M. (dir.), **Outils d'enquêtes et d'analyse anthropologiques**, Paris, Maspero, 1976.

---

aussi la capacité de reconnaître les phrases mal formées, et, éventuellement, de les interpréter". Cf. Mounin, G., **Dictionnaire de la linguistique**, Paris, PUF, 1974, p. 75.

32 Cette notion renvoie à ce que les anthropologues de la communication et les ethno-linguistes appellent conventions de contextualisation. Selon J. Gumperz "la coopération (conversationnelle) suppose non seulement que la communication passe par des mots pris dans leur sens littéral mais aussi qu'il y ait, au cours de l'interaction, une construction de conventions négociées selon la situation et permettant d'interpréter des tâches discursives (...) L'acquisition des conventions de contextualisation relève de l'expérience interactive du locuteur (...) Comme les connaissances grammaticales, elle opère à un niveau pré-conscient". Cf. Gumperz, J.-J., **Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative**, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 211 et suivantes.

- Mauss, M., Manuel d'ethnographie, Paris, Payot, 1989, éd. orig. 1947.

Exemples d'application de la méthode de l'observation participante ou directe:

- Wirth, L., Le Ghetto, Champ Urbain, PUG, 1980, tr. fr., éd. orig. 1928

- Favret-Saada, J., Les mots, la mort, les sorts, Paris, Gallimard, 1977.

- Malinowski, B., Les Argonautes du Pacifique occidental, Paris, Gallimard, 1963, traduction française (tr. fr.), éd. orig. 1922.

Réflexions sur des expériences de terrain:

- Berque, J., (entretien de B. Traimond), Aux sources d'une thèse universitaire, in. Cahiers ethnologiques, Presses Universitaires de Bordeaux, n°9, 1988, nouvelle série, pp. 29-47.

- Rabinow, P., Un ethnologue au Maroc. Réflexions sur une enquête de terrain, Paris, Hachette, 1988, tr. fr.

Ethnographie de la communication:

- Goffman, E., Les rites d'interaction, Paris, Minuit, 1974, tr. fr.

- Gumperz, J., Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Minuit, Paris, 1989, tr. fr.

- Gumperz, J., Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative, Paris, L'Harmattan, 1989, tr. fr.

3. L'enquête documentaire:

Définie comme "une observation d'artefacts écrits"<sup>33</sup>, l'enquête documentaire consiste à collecter des documents écrits (archives, rapports, statistiques, etc.) à propos d'un objet donné. Ces documents sont soumis à une analyse de contenu qui peut être soit de type qualitatif ou quantitatif.

Cf. pour ce qui concerne les références bibliographiques:

Bardin, L., L'analyse de contenu, PUF, Paris, 1977.

Bruyene, P. et al., Dynamiques de la recherche en sciences sociales. Les pôles de la pratique méthodologique, Paris, PUF, 1974.

Lévy, M. -L. et al., Comprendre l'information économique et sociale: guide méthodologique, Paris, Hatier, 1981.

Saint-Georges, P., Recherche et critique des sources de documentation en politique économique et sociale, Louvain-la-Neuve, FOPES, UCL, 1979.

---

33 Lessard,-Hébert, M., et al., **La recherche qualitative. Fondements et pratiques**, Paris-Bruxelles, De Boeck Université, 1997, p. 92.





**Annexe 2**  
**Les indicateurs qualitatifs par secteur**

L'indicateur ou le secteur	Définition ou signification	Source des données	Observations
<b>Information, éducation et communication en matière de population</b>			
Indicateur de diffusion	Evaluation du degré de propagation d'un message IEC	- Pour la PF, données d'approximation dans ENPS I, II et EPPS. - Certains mémoires de l'ISIC proposent des évaluations des outils de transmission. - Nécessité d'enquêtes couvrant les autres composantes de l'IEC	Peu de sources.
Indicateur d'acceptation	Mesure des réactions que suscite une action IEC	Nécessité d'enquêtes qualitatives et quantitatives.	Pas de sources
Indicateur d'acquisition	Modalités d'acquisition des idées et savoirs contenus dans un message IEC	- PF: ENPS I, II, EPPS, EAMU (CERED).. - Physiologie de la reproduction: ENBTF (DS), ENPS I, II. - IST/SIDA: EAMU (CERED). - Nécessité d'enquêtes couvrant d'autres facettes de l'IEC.	Peu de sources.
Indicateur de modification des comportements	Appréciation des effets de l'IEC sur les pratiques	Nécessité d'enquêtes	Très peu de sources
<b>Santé et morbidité</b>			
<b>Volet "Santé reproductive des hommes et morbidité reproductive"</b>			
Participation des hommes à la santé de reproduction	Comportements et attitudes des hommes envers SR	- PF: ENPS II - Nécessité d'enquêtes.	Très peu de sources.
Perception du pathologique et du normal au cours des événements reproductifs	Notions sociales de maladie et de santé	Nécessité d'enquêtes qualitatives.	Pas de sources.
Rapport aux systèmes médicaux en présence lors d'événements reproductifs	- Utilisation des systèmes de soin. - Identification des pratiques nuisibles.	- Utilisation féminine: ENBTF (DS). - Médecine traditionnelle: ENPS I, II et EPPS. - Nécessité d'enquêtes qualitatives.	Peu de sources.
<b>Volet "Santé des enfants":</b>			
Représentations parentales du pathologique et du normal quant à la santé de l'enfant.	Définition parentale de la maladie et de la santé de l'enfant.	Enquêtes qualitatives	Pas de sources
Conditions de fourniture des soins de santé à l'enfant	Circonstances d'administration des soins	Enquêtes à entreprendre	Pas de sources

Secteurs de médecine consultés en cas de maladie de l'enfant	Systèmes consultés	Enquêtes à entreprendre	Pas de sources
<b>Volet "Santé des adolescents"</b>			
Représentation de l'ordre et du désordre physique et mental chez les adolescents	Notions en vigueur chez l'adolescent à propos de la maladie et de la santé	Enquêtes à effectuer	Pas de sources
Représentation du pathologique et du normal chez les parents s'agissant de la santé de l'adolescent	Définition parentale de la maladie et de la santé de l'adolescent	Enquêtes à effectuer	Pas de sources
Comportements à risque	Comportements nuisibles du bien être	Enquêtes à effectuer	Peu de sources
Conditions de fourniture des soins de santé à l'adolescent	Circonstances d'administration des soins	Enquêtes à entreprendre	Pas de sources
Secteurs de santé consultés	Systèmes consultés	Enquêtes à entreprendre	Pas de sources
<b>Volet Planification familiale</b>			
Notion de "progéniture nombreuse".	Notions démographiques communes	Enquêtes qualitatives	Pas de sources
Notion de "progéniture de petite taille"	Notions démographiques communes	Enquêtes qualitatives	Pas de sources
Notion de "taille normale" d'une progéniture.	Notions démographiques communes	Enquêtes qualitatives	Pas de sources
Attitudes envers la planification familiale.	Acceptation, refus, etc.	Enquêtes du MS	
Raisons motivant les attitudes envers la planification familiale.	Raisons d'acceptation et de refus	Enquêtes du MS	
Attitudes des leaders communautaires envers la planification familiale		Enquêtes qualitatives	Très peu de sources
<b>La mortalité</b>			
<b>Volet "Mortalité intra-utérine":</b>			
Connotations attribuées à la perte du fœtus et de l'embryon	Représentation de la mort intra-utérine	Enquêtes qualitatives	Très peu de sources
<b>Volet "Mortalité maternelle"</b>			
Modes de gestion et de représentation de la mortalité maternelle	Représentations et comportements	Enquêtes qualitatives	Pas de sources
<b>Volet "mortalité infanto-juvénile"</b>			
Formes d'appréhension de la mortalité infanto-juvénile	Attitudes et représentations envers la mortalité infanto-juvénile	Enquêtes qualitatives	Très peu de sources
<b>Autres types de mortalité:</b>			
Valeurs et significations socioculturelles de la mort	Attitudes, représentations et comportements.	Enquêtes qualitatives	Très peu de sources

<b>Indicateurs des rapports sociaux de sexe ou de genre</b>			
<b>Volet: statut socioculturel du féminin</b>			
Modes et contenus des représentations et des images du "féminin"	Représentations sociales	Enquêtes qualitatives	Peu de sources
Rôles et tâches assignés aux femmes	Division sexuelle du travail		Peu de sources
Rôles et tâches assignés à la petite fille, type d'éducation qui en découle			Peu de sources
<b>Volet: statut socioculturel du masculin</b>			
Types et contenus des représentations et des images à l'égard du "masculin"	Représentations sociales	Enquêtes qualitatives	Peu de sources
Rôles et tâches assignés aux hommes.	Division sexuelle du travail		Peu de sources
Rôles et tâches assignés aux garçons et type d'éducation qui en découle			Peu de sources
<b>Espace et environnement</b>			
<b>Volet "Mobilités spatiales et urbanisation":</b>			
Mode d'organisation sociale et institutionnelle de l'espace.		Enquêtes qualitatives	Très peu de sources
Pratiques résidentielles et mode (sociaux et institutionnel) de classement des entités de la localité		Enquêtes qualitatives	Pas de sources
Migration et formes de classement de la localité de résidence dans la hiérarchie spatiale globale		Enquêtes qualitatives	Pas de sources
<b>Volet: rapports au milieu naturel</b>			
Statut et usages relatifs à l'eau		Enquêtes qualitatives	Très peu de sources
Perception de l'air en termes de pureté/impureté		Enquêtes qualitatives	Pas de sources
Pratiques et représentations à l'égard du sol		Enquêtes qualitatives	Très peu de sources
l'impact de l'action institutionnelle (Etat et ONG) dans le domaine de l'environnement			Pas de sources

